



## Rapport d'activité 2018

La vallée de l'Orne à Clécy (Calvados) - Fabrice PARAIS

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)



# Éditorial

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, de Laurent FISCUS, préfet du Calvados, de Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, de Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche et de Chantal CASTELNOT, préfète de l'Orne, la DREAL porte les politiques publiques du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.

La DREAL accompagne les projets et les porteurs de projet, exprime de manière proportionnée les enjeux environnementaux et porte de l'attention au management des délais.

Nous sommes très concernés, en Normandie, par les trois urgences relatives au climat, à la nature et à l'énergie. En 2018, sous l'autorité des préfètes et préfets et en relation avec les autres services de l'État, les opérateurs de l'État et nos partenaires du territoire, nous nous sommes investis dans :

- l'adoption du 4<sup>e</sup> plan de gestion de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine ;
- l'adoption du 6<sup>e</sup> programme d'actions régional nitrates ;
- l'accompagnement du dossier du parc éolien en mer au large de Dieppe-Le Tréport ;
- le déploiement dans les territoires des actions de transition énergétique ;
- l'accompagnement de la déconstruction du barrage de Vezins et de la renaturation de la vallée de la Sélune, dans la Manche ;
- le démarrage des travaux de terrassement du chantier de la RN27, à Dieppe, en Seine-Maritime ;
- l'adoption du PPRT de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly, en Seine-Maritime, et la finalisation du dernier PPRT de Normandie, celui de Petit-Couronne, près de Rouen.

Nous préparons, avec tous les services concernés, la déclinaison en Normandie du plan de transformation ministériel #SeReinventerEnsemble et nous continuerons à contribuer au déploiement de l'organisation territoriale des services publics. Nous sommes aussi attentifs au management et aux ressources humaines, pour valoriser au mieux chacune des cadres et agentes et chacun des cadres et agents de la DREAL. L'année s'est conclue avec l'organisation des élections professionnelles du 6 décembre 2018, dans le cadre desquelles la participation des agentes et des agents a été très élevée : 83,7 % au comité technique ministériel et 82,2 % au comité technique de la DREAL.

Ce rapport d'activité donne un aperçu des principaux dossiers traités en 2018 et du travail accompli par les femmes et les hommes qui composent la DREAL.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

**Patrick BERG**

**Directeur régional de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement de Normandie**





# Sommaire

 La vallée de la Seine .....6	 Le logement et la construction.....30
 L'estuaire de la Seine .....8	 L'aménagement et le foncier .....32
 Le Mont-Saint-Michel et sa baie .....10	 Le développement durable et la sobriété des consommations .....34
 Les paysages et les sites.....12	 L'évaluation environnementale.....36
 L'énergie, l'air et le climat.....14	 Les contrôles des transports et des véhicules.....38
 La prévention des risques technologiques et la sécurité industrielle ..16	 La connaissance, l'appui aux projets et le numérique .....40
 La prévention des risques naturels.....18	 Les fonctions supports.....42
 L'eau et la biodiversité.....20	 Le management de la qualité et de l'environnement.....44
 La mer et le littoral.....24	 Les publications .....46
 Les infrastructures de transport .....26	 La localisation de nos implantations et l'organigramme.....48
 La mobilité durable .....28	 Glossaire.....50



# La vallée de la Seine

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, coordonne l'action des services de l'État pour la mise en œuvre du schéma stratégique de développement de la vallée de la Seine adopté en janvier 2015. Ce territoire, défini par décret du 22 avril 2013, englobe l'ouest de l'Île-de-France et les territoires de la Normandie orientés autour de la vallée de la Seine et de ses débouchés littoraux et portuaires.

## Un bilan à mi-parcours du contrat de plan interrégional État-Régions de la vallée de la Seine

Le contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) de la vallée de la Seine, signé le 25 juin 2015, entre l'État et les Régions de Normandie et

d'Île-de-France, porte sur un ensemble d'opérations représentant au total près d'un milliard d'euros. En 2018, un bilan de son exécution, au 31 décembre 2017,

a permis de constater un engagement proche de 50 %, mettant en évidence une progression satisfaisante des projets financés.

## Création d'un observatoire photographique des paysages de la vallée de la Seine

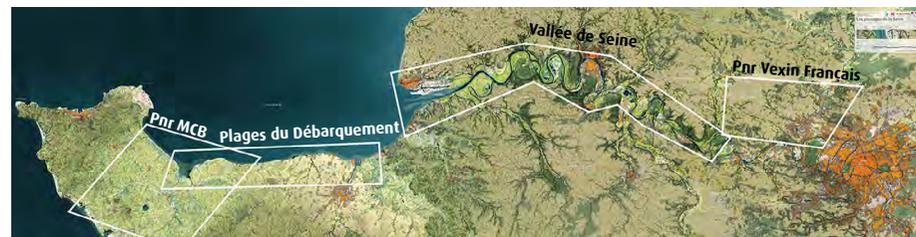
La vallée de la Seine conjugue les enjeux d'un axe de développement portuaire, logistique et industriel d'envergure nationale avec des richesses environnementales ou touristiques d'exception. Différents observatoires existants évaluent les dynamiques socio-économiques ou environnementales de ce territoire.

Naturel Régional des boucles de la Seine normande et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime, ont mis en place un observatoire photographique des paysages de la vallée de la Seine, outil d'observation, de suivi et d'évaluation

des dynamiques d'évolution des paysages et des politiques territoriales qui influencent le paysage.

Ce nouvel observatoire a vocation à partager et à valoriser ce paysage d'exception.

Territoires des observatoires photographiques des paysages de la vallée de la Seine



Afin de pouvoir mieux valoriser le paysage d'exception de cette vallée, et dans la continuité des travaux déjà menés par l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, le Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie-Seine, le Parc

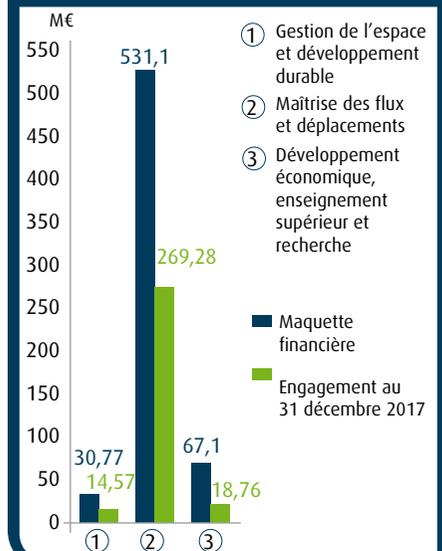
## Quelques chiffres

Le CPIER, c'est :

**985** M€ : montant total des projets financés

dont **629** M€ de co-financement par l'État et les Régions

**48** % : taux d'engagement au 31 décembre 2017





Arnaud BOUSSOU/Terra



Grand Port Maritime du Havre (Seine-Maritime)

## Fusion des ports de l'axe Seine

Edouard PHILIPPE, Premier ministre, a annoncé, le 15 novembre 2018, l'engagement d'une concertation pour la fusion des Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen et du Port Autonome de Paris en un seul établissement. Cette nouvelle structure succédera au groupement d'intérêt économique HAROPA, créé en 2012, qui avait constitué

une étape du rapprochement entre les trois ports. La préfiguration s'annonce, pour une mise en place effective au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## Visite du Comité d'orientation des infrastructures

Le volet « maîtrise des flux et déplacements » mobilise une part importante des financements inscrits au CPIER, autour des infrastructures ferroviaires, fluviales et portuaires nécessaires au développement de la vallée de la Seine.

Dans le cadre de la mission nationale d'élaboration d'une stratégie en matière d'investissement dans les infrastructures que lui a confiée Élisabeth BORNE, ministre auprès du ministre d'État

chargée des transports, le Comité national d'orientation des infrastructures s'est déplacé sur la vallée de la Seine le 12 janvier 2018. Des priorités ont ainsi pu être identifiées, notamment le contournement autoroutier de Rouen et la ligne nouvelle Paris-Normandie, dorénavant cités dans l'exposé des motifs du projet de loi d'orientation des mobilités adopté en Conseil des ministres le 26 novembre 2018.



# L'estuaire de la Seine

L'estuaire de la Seine s'étend de Poses, dans l'Eure, jusqu'à l'embouchure, sur une distance d'environ 170 km de fleuve. Ce territoire est très particulier par la diversité des écosystèmes, et des activités anthropiques qu'il accueille. Auprès de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et de Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, la DREAL accompagne les partenaires du territoire pour conjuguer l'approche globale nécessaire à l'échelle de l'estuaire tout entier, et une approche ciblée sur les secteurs les plus sensibles.

## Le projet REPERE

Un référentiel partagé va être élaboré sur les priorités de restauration des fonctionnalités des milieux estuariens de la vallée de Seine-Aval (REPERE). Les travaux ont été lancés, en juin 2018, par Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, avec pour objectif d'organiser une large réflexion sur les fonctionnalités écologiques de l'estuaire de la Seine afin de prioriser les actions de restauration écologique à mener. La DREAL pilote simultanément deux démarches : l'une, scientifique, en lien avec le GIP Seine Aval, qui doit identifier les besoins de l'estuaire en termes de restauration, et l'autre, administrative, qui s'attachera à préparer la mise en œuvre d'actions de restauration ambitieuses.

Les travaux dureront deux ans et permettront de développer une vision partagée sur les priorités de préservation et de restauration des fonctionnalités écologiques de l'estuaire de la Seine.



Marais Vernier (Eure)

Valérie GUYOT/DREAL Normandie

## La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine

L'année 2018 a été marquée par l'adoption du 4<sup>e</sup> plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine, approuvé le 27 juin 2018.

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et de Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, la DREAL assure au quotidien la tutelle de la Maison de l'estuaire, gestionnaire de la réserve naturelle. Elle assure le secrétariat des instances consultatives et veille à la mise en œuvre des orientations approuvées. La DREAL propose également toutes les adaptations nécessaires à la gestion

équilibrée et partenariale de ce territoire.

Ce nouveau plan de gestion est le résultat d'un large travail de concertation, avec l'ensemble des partenaires de la réserve, animé, dans le cadre des instances de la réserve, par Marie AUBERT, sous-préfète du Havre. Il traduit les orientations stratégiques et modes d'intervention que

la DREAL s'attache à mettre en œuvre de manière plus générale :

- s'appuyer sur les scientifiques et les connaissances afin d'adapter les pratiques de gestion ;
- rechercher une continuité dans la gestion, en proposant un plan de gestion sur une durée plus longue ;
- lancer des études ambitieuses dès le

début du 4<sup>e</sup> plan de gestion sur des sujets structurants pour les partenaires de l'estuaire : fertilisation, fauche, gestion des mares ;

- mettre en place une gouvernance participative associant l'ensemble des partenaires aux décisions.

## Quelques chiffres

**4** réunions des instances de gouvernance de l'estuaire de la Seine

**8 528** ha, la surface de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine

**24** réunions de concertation pour élaborer le 4<sup>e</sup> plan de gestion



Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*)

Julien LAIGNEL/MNHN



# Le Mont-Saint-Michel et sa baie

## La délimitation d'une nouvelle zone tampon

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, préfète coordonnatrice pour le bien « Mont-Saint-Michel et sa baie », a arrêté, le 19 janvier 2018, la délimitation de la nouvelle zone tampon Unesco, élaborée par l'État en concertation avec les collectivités. La DREAL a été associée à ce travail piloté par la DRAC et a pris

en charge le volet cartographique. Le 4 juillet 2018, le Comité du patrimoine mondial a approuvé cette nouvelle zone tampon, sur laquelle s'appliqueront les dispositions du plan de gestion, élaboré conjointement par l'État et les collectivités représentées par l'Inter-SCoT « Baie du Mont-Saint-Michel ».

## Le plan de paysage, une démarche participative

Sous l'autorité de Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche, la DREAL a participé à l'ensemble des réunions du Comité opérationnel « plan de gestion » animé par Gilles TRAIMOND, sous-préfet d'Avranches, avec les élus de l'Inter-SCoT. Elle a apporté son expertise au comité technique préparatoire, en veillant à se coordonner avec la DREAL Bretagne. Les réunions ont porté, en 2018, sur l'élaboration d'un plan de paysage, conçu comme une démarche préalable de mobilisation du territoire, permettant de définir les modalités d'écriture du plan de gestion. La méthodologie d'articulation entre ces deux démarches,

puis la réalisation d'un état des lieux des paysages de la baie du Mont-Saint-Michel dans le périmètre de la zone tampon, ont fortement mobilisé la DREAL. Les élu.e.s, les chambres consulaires et les associations ont été invités par l'Inter-SCoT à faire part de leurs perceptions des paysages de la baie et de leurs évolutions, dans le cadre d'ateliers participatifs.

Ce diagnostic a permis d'identifier des enjeux essentiels qui donneront lieu, en 2019, à la rédaction d'objectifs ou d'axes opérationnels, à partir desquels des actions pourront être menées.

## L'articulation avec la démarche Natura 2000 en baie du Mont-Saint-Michel

La protection du patrimoine du Mont et de sa baie concerne à la fois le patrimoine architectural et monumental du Mont, et le patrimoine naturel de la baie. Le DOCOB Natura 2000 vise à une conciliation des usages avec la préservation du patrimoine naturel

d'intérêt communautaire et constitue, d'ores et déjà, un volet majeur de gestion du patrimoine de la baie. Ce document va être actualisé après les neuf groupes de travail thématiques qui se sont tenus en 2018.



Le comité de pilotage Natura 2000, adapté à la gouvernance des sujets environnementaux de la baie, a vocation à devenir l'instance de référence pour les sujets du plan de gestion Unesco relatifs au patrimoine naturel.

La concertation réalisée autour de ces démarches a été présentée lors de la Conférence de la baie, le 10 décembre 2018.



Marc HELLER

Baie du Mont-Saint-Michel

## L'accompagnement du projet de véloroute-voie verte entre Poilley et le Mont-Saint-Michel

Le projet de véloroute traverse le site classé de la baie du Mont-Saint-Michel et le domaine public maritime de Pontaubault, dans la Manche, jusqu'au secteur urbanisé de la Caserne, porte d'entrée vers le Mont-Saint-Michel équipée de parkings à vélo.

Sous l'autorité de Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche, la DREAL a accompagné le Conseil départemental de la Manche dans sa démarche, afin de garantir l'insertion paysagère du projet et de préserver les milieux écologiques. Le tracé est varié et

s'adapte à l'environnement sensible de la baie par un passage prioritaire en bordure du domaine public maritime et parfois en crête de digue, sur des routes départementales peu fréquentées, ou sur leur accotement. Le revêtement est en tangué, l'ensemble est sobre en équipements.

L'instruction du dossier par la DREAL a donné lieu à deux avis favorables de la Commission départementale de la nature, du paysage et des sites de la Manche en juillet et septembre 2018 et les travaux démarreront en 2019.

### Premier prix

Dans le cadre du projet de rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, des mesures compensatoires à la destruction de roselières, liées au curage du Couesnon, ont été réalisées sur sept sites dans la Manche et en Ille-et-Vilaine. Auprès du préfet de la



Pierre DALOUS

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)

Manche, la DREAL Normandie a accompagné le Syndicat mixte « Baie du Mont-Saint-Michel » dans la réalisation et le suivi de l'ensemble de ces mesures. L'Association fédérative des acteurs de l'Ingénierie et du Génie Écologiques (A-IGECO), l'Agence française pour la biodiversité et la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ont lancé, pour la deuxième année, le prix du génie écologique 2018.

Le Syndicat mixte « Baie du Mont-Saint-Michel », en partenariat avec la Fédération des chasseurs d'Ille-et-Vilaine, a été déclaré lauréat de ce concours dans la catégorie « restauration de milieu » pour la mesure compensatoire de création de roselières dans le marais de Châteauneuf, en Bretagne.



# Les paysages et les sites

## Le Mémorial britannique de Ver-sur-Mer

Laurent FISCUS, préfet du Calvados, mobilise les services de l'État placés sous son autorité afin de permettre aux Britanniques de poser, le 6 juin 2019, la première pierre d'un mémorial à Ver-sur-Mer. L'association « The Normandy Memorial Trust » a souhaité édifier ce mémorial pour rendre hommage aux 21 000 soldats britanniques venus libérer l'Europe de la barbarie nazie, le 6 juin 1944. Ver-sur-Mer a été retenue pour des critères historiques et pour sa vue directe sur Gold Beach. Le projet situé en site classé est accompagné

par les services de l'État afin que la première pierre soit posée pour le jour J. La DREAL a participé activement aux réunions de cadrage préalable avec les Britanniques. Le dossier est passé en commission départementale de la nature, des sites et des paysages du Calvados, le 13 novembre 2018, et a recueilli un avis favorable, à l'unanimité des membres. L'autorisation du ministère est maintenant sollicitée pour que les travaux puissent débuter, au second semestre 2019.

## L'atlas des paysages

Sous l'autorité de Chantal CASTELNOT, préfète de l'Orne, la DREAL a engagé l'actualisation de l'Atlas des paysages de Normandie sur un premier département pilote, l'Orne, dans le but d'expérimenter une méthodologie pouvant ensuite être étendue à l'ensemble des départements de Normandie. Le paysage désigne en effet « une partie de territoire telle que perçue par les populations [...] ». La DREAL a proposé des ateliers participatifs dans chacune des communautés de communes du département, tenant compte de la diversité des perceptions sociétales du

paysage. Plus largement, la démarche a permis de préfigurer un futur réseau de partenaires du paysage à l'échelle de l'Orne. L'année 2018 s'est terminée avec l'achèvement de l'expérimentation. Une réunion technique de clôture, le 15 octobre, à Alençon, a permis de recueillir les retours des élu.e.s, habitant.e.s, partenaires et associations, sur la méthodologie employée. Les retours sont positifs et vont permettre de proposer une méthode similaire pour d'autres départements.

Les falaises d'Étretat (Seine-Maritime)



Christine NEGRE/DREAL Normandie

## L'Opération Grand Site d'Étretat

Les falaises d'Étretat constituent un site emblématique de la Normandie, éligible à une inscription sur la liste des Grands sites de France. C'est dans ce but qu'en 2012, l'État a lancé, avec la commune d'Étretat et le Conseil Départemental de la Seine-Maritime, la démarche Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre. L'année 2018 a été consacrée, sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, à un

accompagnement, par l'État, des collectivités locales, dans la définition du projet et du programme d'actions associé. La commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Seine-Maritime a approuvé ce projet et le programme d'actions le 16 octobre 2018. Le dossier a ensuite été transmis à la commission supérieure des sites, du patrimoine et des paysages, pour validation.

## La Vélo-route voie Verte à Colleville-sur-Mer

Sous l'autorité de Laurent FISCUS, préfet du Calvados, les services de l'État accompagnent le département du Calvados afin de permettre la réalisation du projet de vélo-route voie verte de Kiev à Roscoff dans sa section prévue à Colleville-sur-Mer, à proximité du cimetière américain d'Omaha Beach. Une étude de préfiguration, menée par le conseil départemental du Calvados, présentée en 2017, a défini le principe

d'un parcours d'interprétation au nord du cimetière, doublé d'une voie sportive au sud. Le projet a été affiné en 2018, avec des cadrages techniques successifs, pour aboutir à une version finalisée à valider en 2019.

## L'Opération Grand Site de la Hague

À l'ouest du Cotentin, dans la Manche, le cap de La Hague offre un paysage sauvage aux qualités remarquables. Ces caractéristiques exceptionnelles ont justifié les premières mesures de protection, au titre des paysages et des sites, dès les années 1960. Un grand site inscrit couvre l'ensemble de la presqu'île depuis 1973 et le littoral a été intégralement classé le 17 juin 1992 sur 15 communes, depuis Urville-Nacqueville jusqu'à Héauville. Une première opération grand site a été lancée en 1990 et s'est achevée en 2002.

La nouvelle communauté de communes de la Hague a souhaité relancer et porter l'Opération Grand Site afin de développer l'attractivité, d'améliorer les conditions d'accueil touristique et de valoriser son patrimoine, dans le respect de l'identité locale. Sous l'autorité de Jean-Marc SABATHÉ, préfet de la Manche, la DREAL a accompagné en 2018 la collectivité dans l'élaboration de sa candidature.



Daphné LE GOUËFF/DREAL Normandie

Zone côtière de La Hague, Vauville (Manche)

## Le classement de la vallée du Bec, Abbaye du Bec-Hellouin

Inscrite depuis 1976 sur la liste des monuments naturels et des sites de l'Eure, la vallée du Bec, dans l'Eure, est un véritable écrin paysager pour l'abbaye du Bec-Hellouin. La vallée du Bec fait l'objet d'une démarche de classement lancée en 2015 et fondée sur son caractère pittoresque. À la suite d'une période de consultation des partenaires du territoire, et après un avis favorable de la Commission départementale de

la nature, des paysages et des sites de l'Eure, le projet est entré dans sa phase d'enquête publique en 2018. Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, a reçu, en 2018, le rapport du commissaire enquêteur, favorable au classement, et le dossier sera adressé en 2019 à la Commission supérieure des sites, du patrimoine et des paysages, en vue de la prise d'un arrêté ministériel de classement.

## Quelques chiffres

**110** autorisations en sites classés en 2018

**12** avis sur PLU/PLUI et SCoT

**10** avis sur projets (parcs éoliens, carrières, etc.)

**5** comités techniques et **1** comité de restitution avec les élu.e.s et les habitant.e.s pour l'Atlas régional et l'atlas des paysages du département de l'Orne

**4** réunions de réseaux (plans de paysages, paysagistes conseils)



# L'énergie, l'air et le climat

François de RUGY, Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, a proposé en 2018 au Gouvernement la Stratégie Nationale Bas-Carbone et la programmation pluriannuelle de l'énergie dont les orientations ont été fixées, le 27 novembre 2018, par le Président de la République. La transition énergétique est un enjeu très fort en Normandie.

## Le contrat de transition écologique du Havre

La DREAL est impliquée auprès de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et de Marie AUBERT, sous-préfète du Havre, pour la mise au point du contrat de transition écologique prévu pour accompagner le devenir de la centrale au charbon du Havre. François de RUGY, Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, a fixé le cap, en rencontrant les élu.e.s, le 18 octobre. Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'État à la Transition Écologique et Solidaire, a tracé la méthode le 7 décembre.

## Le développement des énergies renouvelables

Sous l'autorité des préfètes et préfets de département et en étroite coordination avec les directions départementales des territoires et de la mer, la DREAL intervient pour décliner la programmation pluriannuelle de l'énergie et pour favoriser le développement des énergies renouvelables :

- Éolien : pilotage de réunions d'enjeux avec les porteurs de projets et les autres services de l'État, instruction des demandes d'autorisation environnementales, mise à disposition des données des parcs existants ;
- Photovoltaïque : accompagnement des porteurs de projets, pré-instruction des candidats aux appels d'offres

nationaux, suivi des lauréats ;

- Hydroélectricité : suivi des concessions existantes, exploitation du barrage de Vezins avec l'appui d'EDF ;
- Biogaz : contribution au développement de la filière en lien étroit avec la DRAAF et l'Ademe, instruction des demandes d'autorisation et d'injection de gaz dans le réseau, mise à disposition des données des installations en service ;
- Bois-énergie : instruction des candidatures aux appels d'offres nationaux, copilotage avec la DRAAF des travaux d'élaboration par l'État et la Région du Schéma Régional Biomasse, contribution aux travaux du Plan Régional Forêt Bois.

La DREAL a aussi contribué, en 2018, à la planification des projets d'énergies marines renouvelables sur la façade maritime. Elle a instruit la déclaration d'utilité publique du raccordement du parc éolien au large de Dieppe-Le Tréport

## Quelques chiffres

**76** parcs représentant 344 éoliennes installés fin 2018

**2** fermes photovoltaïques de 10 et 6 ha mises en service desservant l'équivalent de la consommation d'électricité de 9 000 habitant.e.s environ

**3** projets de parcs éoliens en mer au large de Courseulles, Fécamp et Dieppe-Le Tréport

**1<sup>er</sup>** méthaniseur injectant le biogaz dans le réseau en Normandie à Eteville dans l'Eure

et contribué au pilotage de l'ensemble du projet par la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, le secrétariat général pour les affaires régionales, la Direction interrégionale de la mer - Manche-Est Mer-du-Nord et la direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime.



Serge DESNOS/DREAL Normandie

Centrales solaires à Colombelles (Calvados)

## La transition énergétique et solidaire par les territoires

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitant.e.s sont tenus de réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Ces plans ont pour objectif de contribuer à l'atténuation du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Ils s'articulent en quatre volets : diagnostic, stratégie, plan d'actions et modalités de suivi. Ils nécessitent une prise en compte globale de la qualité de l'air. Sous l'autorité de la préfète de région et des préfètes et préfets de département, et en étroite coopération avec les directions départementales des territoires et de la mer, la DREAL intervient tout au long du processus d'élaboration de ces plans : formalisation d'un porter à connaissance territorialisé, avec l'appui de l'Observatoire Régional Climat Air Énergie (ORECAN) de Normandie piloté par l'État, en liaison avec les services de la région, appui aux DDT(M) chargées, sous l'autorité du préfet de département, d'accompagner la collectivité dans le processus d'élaboration du document,

et préparation de l'avis final de la préfète de région.

Les collectivités de Normandie qui ont été lauréates de l'appel à projet Territoires à Énergie Positive et à Croissance Verte (TEPCV) mettent actuellement en œuvre les actions financées. Ces actions portent notamment sur l'efficacité énergétique, la maîtrise des consommations et le développement des énergies renouvelables. Les DDT(M), avec l'appui de la DREAL, assurent le suivi de la mise en œuvre des actions et préparent la mise en paiement des subventions par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations.

### Quelques chiffres

**50** EPCI obligés PCAET en Normandie représentant 80 % de la population de Normandie

**30** lauréats TEPCV représentant 80 bénéficiaires

**35** millions d'euros de subventions destinées aux collectivités lauréates de l'appel à projets TEPCV



DREAL Normandie

Le parc éolien du Hamel au Brun (Manche)

### La qualité de l'air

Après avoir proposé, aux cinq préfètes et préfets de département, l'arrêté préfectoral inter-départemental relatif au dispositif modifié de gestion des épisodes de pollution, la DREAL a contribué avec Atmo Normandie, association agréée par l'État pour la surveillance de la qualité de l'air en Normandie, à installer, en préfectures, les comités d'experts départementaux chargés d'émettre un avis dès lors que la préfète ou le préfet envisage d'activer les mesures visant à atténuer l'impact, sur la population, de l'épisode de pollution.

Sous l'autorité de la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et du préfet de l'Eure, la

### Quelques chiffres

**14** jours en 2018 durant lesquels au moins une procédure d'information ou d'alerte a été activée lors de dépassement de seuils relatifs aux épisodes de pollution (PM10 et Ozone) sur un ou deux départements

DREAL pilote la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA). En 2018, la mise en œuvre des actions du PPA s'est poursuivie avec notamment l'élaboration et la diffusion de fiches de bonnes pratiques dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, et l'application de l'indice environnemental des navires dans les circonscriptions des grands ports maritimes de Rouen et du Havre.



# La prévention des risques technologiques et la sécurité industrielle

La DREAL assure, auprès des cinq préfètes ou préfets de département, une mission de police environnementale auprès des établissements industriels, réalisée par l'inspection des installations classées : la vérification de la conformité des sites avec la réglementation environnementale française ou européenne, et la maîtrise des impacts environnementaux locaux et des risques pour la santé et la sécurité des riverains.

La mission de police de l'environnement se traduit par deux grandes actions : l'encadrement réglementaire, avec l'instruction de l'autorisation initiale, de la modification, ou de la cessation d'activité des sites industriels, et la surveillance des installations avec une présence importante des inspecteurs sur le terrain. La DREAL est chargée du suivi des équipements sous pression et des canalisations de transport d'hydrocarbures et de distribution de gaz. Elle assure l'instruction des études de danger des grandes infrastructures de transport de matières dangereuses, dans les ports par exemple. La DREAL assure également les missions d'inspection du travail dans les carrières.

## Le plan de prévention des risques technologiques de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly

Les PPRT, prévus par la loi du 30 juillet 2003, sont des documents d'urbanisme réglementant les constructions, tant existantes que futures, dans le voisinage des sites SEVESO. En Normandie, 21 PPRT ont été prescrits dont trois concernent de grosses zones industrielles : Le Havre, Port-Jérôme et Rouen. Le PPRT de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly a été approuvé par Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, le 25 janvier 2018. De nombreux travaux, animés par Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, ont été menés avec les industriels, collectivités et partenaires économiques afin de limiter au maximum les éventuelles mesures foncières dans des zones fortement urbanisées, tout en garantissant la sécurité des riverains et des populations. Le PPRT de Petit-Couronne, en Seine-Maritime, a été approuvé le 29 janvier 2019. Les 21 PPRT de Normandie sont maintenant tous soldés ou approuvés.

Usine Boréalys dans la zone industrialo-portuaire de Petit-Quevilly et Grand-Quevilly (Seine-Maritime)



Veronique MARTINS/DREAL Normandie

## Quelques chiffres

**90** % des dossiers d'autorisation d'exploiter et d'enregistrement instruits en moins d'un an (43/48 au 31 décembre 2018)

**20** PPRT approuvés ou soldés sur 21 PPRT prescrits

**8 000** km de pipeline

**1 730** visites d'inspection

**1 527** établissements soumis à autorisation

**99** sites SEVESO dont 53 sites SEVESO seuil haut

**369** sites IED

## Les installations de stockage de déchets non dangereux

La loi relative à la transition énergétique a fixé des objectifs ambitieux aux horizons 2020 puis 2025 pour l'élimination de déchets non dangereux en installation de stockage : diminutions de 30 % et 50 % respectivement par rapport aux quantités de déchets enfouies en 2010. Le développement de l'économie circulaire doit permettre une augmentation de la valorisation des déchets et une diminution des quantités éliminées, notamment en installation de stockage.

Dans cet objectif, le ministère a demandé à l'inspection des installations classées des DREAL, dans le cadre de ses priorités nationales 2018, de lancer des opérations de contrôle approfondi de la nature des déchets entrants dans les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

En Normandie, cela s'est concrétisé par le contrôle, de façon inopinée, de près de 70 déchargements de déchets répartis sur quatre ISDND par les inspecteurs et les inspectrices en 2018.

Les constats réalisés mettent en évidence des axes de progrès importants pour l'ensemble de la filière. Les exploitants d'ISDND doivent notamment mettre en œuvre ou renforcer les contrôles visuels des déchets admis. L'action a également permis des échanges avec les producteurs ou collecteurs des déchets litigieux, sensibilisés au travers de courriers sur leur responsabilité : 23 courriers ont été envoyés. Beaucoup d'exploitants ont réagi, mettant en avant

des plans d'actions afin d'améliorer la situation. Ce dialogue, qui perdure, permet de responsabiliser l'ensemble de la filière pour une meilleure mise

en œuvre de l'économie circulaire et, d'identifier certains freins ou difficultés particulières mis en avant par les parties prenantes, et les solutions associées.

Échelles en aluminium admises en ISDND qui auraient dû faire l'objet d'une valorisation



### Retour d'expérience sur l'accidentologie

La DREAL Normandie a organisé des inspections sur la prise en compte du retour d'expérience (REX) afin de progresser sur le plan de la sécurité et d'identifier les enseignements à tirer afin d'éviter que les incidents ou accidents ne se reproduisent. L'objectif est de s'assurer, en s'appuyant sur des cas réels survenus notamment dans la région, que les exploitants intègrent bien ce REX dans les dispositions techniques et organisationnelles qu'ils mettent en œuvre pour maîtriser les risques. Cette action permet d'aborder la gestion de la sécurité sous une forme pragmatique, fondée sur des exemples récents et concrets. En 2018, une dizaine d'inspections s'appuyant sur des REX liés aux incompatibilités entre produits, aux interventions sur des tuyauteries de produits inflammables ou à des défaillances observées sur des bacs de liquides inflammables, ont ainsi été menées dans la région.

Christelle ZANIBELLI/DREAL Normandie



# La prévention des risques naturels

Après des préfètes et préfets de département, l'année 2018 a été marquée par une forte mobilisation, en appui aux DDT(M), pour l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) et des Plans de Prévention des Risques inondation (PPRI). Ces démarches visent à protéger les populations des risques de submersion marine ou d'inondation et à réduire la vulnérabilité des territoires exposés. 2018 a vu aussi la poursuite des actions de contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques en Normandie et une forte mobilisation, auprès des préfètes et préfets de département, et en appui aux DDT(M), pour l'accompagnement des collectivités dans la prise de compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI).

## Les anciennes carrières souterraines en Normandie

Au cours des dernières années, plusieurs effondrements d'anciennes carrières souterraines abandonnées ont entraîné

des désordres en zones urbanisées : Saint-Pierre-Canivet et Caen, dans le Calvados, et Courgeon, dans l'Orne.

Ancienne carrière souterraine de Craie à Courgeon (Orne)



Valérie GUYOT/DREAL Normandie

La DREAL a donc proposé, avec l'appui du BRGM, un programme d'évaluation des risques liés au vieillissement des anciennes carrières souterraines. L'objectif est de porter à connaissance des collectivités, l'existence de ces carrières et les risques liés à leur vieillissement, pour une meilleure prise en compte dans l'aménagement du territoire et pour préconiser d'éventuels programmes de mises en sécurité, de surveillance et de prévention.

C'est suite à ce programme que la commune d'Hérouville-Saint-Clair, dans le Calvados, où plusieurs affaissements avaient été signalés, a décidé de poursuivre les premières investigations menées par le BRGM. Ainsi, fin 2017, le bureau d'études mandaté par la ville a conclu qu'il existait un risque d'effondrement à court ou moyen

## Quelques chiffres

**2** plans de prévention des risques (PPR) cavités dans l'Orne

Environ **150** carrières souterraines répertoriées actuellement, plus ou moins connues

**25** carrières souterraines inspectées par le BRGM entre 2014 et 2018

**10** anciennes carrières souterraines dans le réseau Natura 2000

terme, avec un impact possible sur certaines maisons. Les occupants ont immédiatement été relogés. Les études relatives au comblement éventuel des cavités ont été réalisées courant 2018.

➤ Sous l'autorité de Laurent FISCUS, préfet du Calvados, la DDTM du Calvados et la DREAL ont accompagné la commune, tout au long de l'année, dans ce dossier complexe.

Sur la commune de Saint-Langis-lès-Mortagne, dans l'Orne, les investigations menées, dans le cadre du programme, ont révélé qu'un effondrement en surface est possible à court ou moyen terme à proximité de voiries et de plusieurs maisons d'habitation. Des galeries s'étant effondrées, l'ensemble des cavités n'a pu être visité. Compte tenu de ce contexte, Chantal CASTELNOT, préfète de l'Orne, a prescrit un plan de prévention des risques mouvement de terrain. Des investigations plus poussées, quant à la stabilité des cavités et surtout à leur étendue, ont, dans ce cadre, débuté en 2018.

À partir de cette première expérience, la DREAL a engagé, en 2018, avec le BRGM, l'étude des secteurs de Mortagne-au-Perche, du Perche Rémalardais, du Haut-Perche, dans l'Orne, et de Cambremer, dans le Calvados.

## Le contrôle des digues et la GEMAPI

Le littoral de Normandie est particulièrement exposé aux risques de submersion marine, notamment dans sa partie occidentale, aux côtes basses. Des digues ont été construites qui, même bien entretenues, ne sont jamais infaillibles. La tempête Éléonor l'a montré en janvier 2018, lorsqu'elle a emporté une portion de digue à Ver-sur-Mer, dans le Calvados, engendrant une inondation d'une partie de la commune. Ces ouvrages font donc l'objet d'une surveillance toute particulière par leurs gestionnaires et, auprès des préfètes et préfets de département, la DREAL s'assure qu'ils respectent leurs obligations réglementaires en la matière.

Ainsi, 31 contrôles ont été réalisés en 2018. Les digues sont susceptibles d'être reprises dans les systèmes d'endiguement que les collectivités sont amenées à définir dans le cadre de leur nouvelle compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Sous l'autorité de la préfète ou du préfet de département, la DREAL convie désormais systématiquement la collectivité compétente GEMAPI



Digue reconstruite de Ver-sur-Mer (Calvados)

aux contrôles et lui adresse une copie du rapport d'inspection. Le rapport comprend notamment un rappel de la réglementation relative à la GEMAPI et plus particulièrement une déclinaison pour la digue inspectée.

## Quelques chiffres

**540** km de linéaire de digues

dont **278** km soumis à contrôle car classés au titre du Code de l'Environnement

**31** contrôles de digues réalisés par la DREAL en 2018



# L'eau et la biodiversité

Le Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire et Brune POIRSON, Secrétaire d'État à la Transition Écologique et Solidaire, ont présenté, le 4 juillet 2018, le plan biodiversité. En 2018, les actions de la DREAL pour la déclinaison de ce plan se sont articulées autour de :

- le développement de la connaissance du fonctionnement des milieux terrestres ou aquatiques ;
- l'appui aux porteurs de projets, maîtres d'ouvrages publics et privés ;
- l'attention portée à la maîtrise de l'urbanisation et le suivi des espaces protégés, voire leur extension et l'identification de nouveaux espaces méritant protection.



Falaise du Cap Romain à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados)

A.-L. GIOVANNI

Sous l'autorité des préfètes et préfets de département et en lien avec les DDT(M), la DREAL a poursuivi la mise en place de l'initiative de la préfète de région visant à déterminer, dans chaque département, des sites qui présentent des potentialités intéressantes pour faire l'objet d'opérations de restauration de la biodiversité. 32 sites ont été identifiés en Normandie avec cinq à huit secteurs par département. Ce travail a fait l'objet d'une présentation au Comité Régional de la Biodiversité le 30 mai 2018.

L'important travail d'identification et la qualification des points noirs liés aux infrastructures de transports a été

finalisé. Chaque site fera l'objet d'une fiche descriptive de synthèse évoquant les pistes permettant d'améliorer chaque situation.

En matière d'accompagnement des porteurs de projets, l'élaboration d'une doctrine régionale afin de faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les projets éoliens a été poursuivie.

Les projets d'extension des réserves naturelles nationales du domaine de Beauguillot, dans la Manche, et de celle de la falaise du Cap Romain, dans le Calvados, ont été identifiés et proposés afin de conforter le réseau d'aires protégées.

Une réunion régionale des animateurs Natura 2000 a été organisée le 20 juin 2018. Deux appels à projets de contrats Natura 2000 ont été lancés et plusieurs comités de pilotage de sites ont été relancés.

Sous l'autorité de la préfète de région, la DREAL a accompagné la Région Normandie pour la mise en place des

structures en matière de biodiversité qui relèvent, au sens de la loi, de sa compétence et plus généralement pour assurer la cohérence des politiques publiques à l'échelle de la Normandie avec les orientations nationales. Ainsi, la DREAL a participé à l'élaboration du projet de convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui exercera les missions dévolues à l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) ainsi que celles relevant d'une Agence Régionale de Développement Durable (ARDD). La DREAL s'est également mobilisée sur le déploiement de l'observatoire régional de la biodiversité à l'ensemble des cinq départements de la Normandie. Cet observatoire constitue l'axe principal du volet connaissance assigné à l'ARB.

La DREAL a organisé en lien avec le conseil régional, les conseils départementaux et l'Agence Française de la Biodiversité les premières rencontres régionales des gestionnaires d'espaces naturels à

finalité de conservation de la nature qui se sont tenues à Caen, le 20 septembre 2018. Un atelier sur l'expression des besoins des gestionnaires a été organisé.

## Quelques chiffres

**84** arrêtés préfectoraux départementaux d'autorisation d'atteinte à des espèces protégées et/ou à leurs habitats ont été délivrés

**127** discontinuités des schémas régionaux de cohérence écologique ont fait l'objet d'une expertise de terrain par la DREAL. Parmi elles, 116 ont été retenues comme prioritaires

Environ **300** dossiers CITES ont été instruits en 2018 par la DREAL en application de la convention de Washington sur le commerce international des espèces menacées d'extinction au niveau mondial

## La conditionnalité des aides PAC avec la directive « oiseaux »

Sous l'autorité de la préfète de région, la DREAL et la DRAAF ont initié une organisation permettant aux agriculteurs de respecter la protection de dix espèces d'oiseaux menacées qui se reproduisent au sol dans les espaces agricoles. Fondée sur les observations des associations ornithologiques et des gestionnaires d'espaces protégés, la découverte de nids de busards dans les cultures ou de chanteurs de râles des genêts dans les

prairies de fauche, par exemple, permet de prendre des mesures visant à assurer leur non-destruction en adaptant les pratiques agricoles : non récolte autour du nid, ou décalage de la fauche, par exemple. Les services des DDT(M) l'ONCFS, les ornithologues et la chambre régionale d'agriculture ont été mobilisés dans le dispositif qui a permis d'éviter la destruction de 23 nids en 2018.

## Le programme d'actions régional « nitrates » entre en phase opérationnelle pour une durée de 4 années

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, a signé, le 30 juillet 2018, les arrêtés du programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole : il s'agit du premier programme à l'échelle de la nouvelle région Normandie. Tout exploitant agricole, dont une partie des terres ou bâtiments est située en zone vulnérable aux nitrates, est concerné. La maîtrise des fertilisants azotés et la gestion adaptée des terres agricoles sont indispensables afin de limiter les fuites de nitrates vers les eaux souterraines,

les eaux douces superficielles, les eaux des estuaires, ou les eaux côtières et marines.

Afin d'accompagner la mise en œuvre des mesures du 6<sup>e</sup> programme par les exploitants agricoles, et leur contrôle par les services de l'État, DDT(M) ou DD(CS)PP, et d'informer les nombreux partenaires du territoire œuvrant contre les pollutions diffuses, la DRAAF et la DREAL Normandie ont élaboré un document d'accompagnement pédagogique résumant les principales règles s'appliquant en Normandie au titre de ce 6<sup>e</sup> programme.



Thierry DÉGEN/Terra

Busard cendré (*Circus pygargus*)

## Le suivi des pesticides est essentiel à la connaissance de la qualité de l'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan ECOPHYTO 2 en Normandie et de l'amélioration de la connaissance des impacts de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement, la DREAL a engagé, depuis deux ans, l'élaboration d'une synthèse relative aux données de qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides. Les données ont été recueillies auprès des agences de l'eau, de l'ARS Normandie et d'autres producteurs de données, couvrant ainsi la période 2008 - 2016. Les derniers travaux ont permis de finaliser

le traitement numérique et statistique d'environ neuf millions d'analyses de pesticides dans les eaux de surface et dans les eaux souterraines.

Après concertation avec les partenaires régionaux et départementaux, une communication sera proposée en 2019, participant à la mise en œuvre du plan national d'actions du 25 avril 2018 qui vise à réduire l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture.



# L'eau et la biodiversité

## L'hydrologie et la prévision des crues en 2018



La crue de la Seine à Rouen (Seine-Maritime), le 3 janvier 2018 à 14h55

L'année 2018 a été particulièrement marquée en Normandie par l'intensité des inondations, avec un record de jours de vigilance depuis 2006, année de la mise en place de la vigilance crue :

- 78 jours en vigilance jaune contre 18 jours en 2017, dont 13 jours pour le seul mois de décembre 2017 ;
- 25 jours en vigilance orange.

En Normandie, l'hiver 2017-2018 a été, du point de vue hydrologique, l'hiver le plus humide depuis l'hiver 2000-2001.

Les événements principaux ont été :

- la tempête Éléonor des 3 et 4 janvier, qui a généré des débordements lors des pleines mers, sur la Seine, à Rouen et à l'aval ;
- les forts cumuls pluviométriques à partir de mi-décembre 2017 et pendant les trois premières semaines de janvier, conduisant à des crues sur de nombreux cours d'eau ;
- la crue de la Seine concomitante à de forts coefficients de marée, qui a généré des débordements importants en amont de Rouen, en particulier sur la boucle d'Elbeuf, du 31 janvier au 4 février 2018 ;

- les précipitations orageuses des 4 et 5 juin 2018 qui ont affecté le bassin versant de l'Iton, la Risle médiane, et la Blaise, dans l'Eure ;
- les précipitations orageuses, plus diffuses, du 10 au 12 juin 2018, au sud de la région, affectant particulièrement le département de l'Orne et les bassins versants de la Charentonne et du Guiel, de l'Avre, de la Risle, de la Sélune amont et de l'Airon.

Ces événements ont été l'occasion d'une forte mobilisation des équipes d'hydrométrie de la DREAL auprès des préfets de département. Les mesures de débits des cours d'eau en crues, ont en outre permis d'améliorer la précision des chroniques de débits associées à chacun de ces événements, et d'appuyer les avis rendus, aux préfètes et préfets de département, par la DREAL, en matière de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (170 demandes instruites en 2018). Ces chroniques de débits validées font l'objet d'un versement mensuel sur la banque

nationale [www.hydro.eaufrance.fr](http://www.hydro.eaufrance.fr) accessible à tous. Elles s'accompagnent d'un bulletin de situation hydrologique mensuel envoyé aux partenaires, et mis en ligne sur le site internet de la DREAL Normandie.

L'élaboration des cartes de zones d'inondation potentielles s'est poursuivie en 2018 avec la production des cartes sur les tronçons réglementaires de la Vire et de la Risle aval. Elles associent les prévisions chiffrées, des maxima attendus dans les prochaines 24h, aux stations et marégraphes de référence, et la cartographie des zones inondées correspondantes.

Utiles en gestion de crise, ces cartes facilitent les décisions de mise en sûreté des populations et de leurs biens dans les heures qui vont précéder un événement.

Le déploiement du système d'avertissement « Vigicrues Flash », s'est poursuivi en 2018, ouvert à plus de 1 000 communes sur les cinq départements de Normandie. Développé par l'IRSTEA et le SCHAPI, ce service gratuit permet

aux communes abonnées de recevoir un message simple par SMS, mail, ou téléphone leur signalant l'imminence d'une crue forte ou très forte sur un cours d'eau de leur territoire. Il a fait l'objet de plusieurs réunions publiques de présentation auprès des communes éligibles, et de retours d'expérience liés aux événements de 2018.



Inondation de la rue de l'Église de Montreuil l'Argillé (Eure) par la Guiel le 12 juin vers 13h

## La vallée de la Seine aval en Normandie : vers une organisation de la GEMAPI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) sont compétents en matière de « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI).

Les dégâts provoqués par les inondations de la Seine, début 2018, sont les signes visibles de l'impact fort de phénomènes météorologiques exceptionnels sur les territoires, et du lien entre la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Tel est le sens de l'adaptation de l'organisation actuelle et l'articulation de la nouvelle compétence des EPCI-FP avec celles des structures historiquement impliquées : syndicats de bassin versant, départements, établissements publics de l'État (Voies

Navigables de France, Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre).

Afin d'impulser une gestion cohérente à l'échelle de la vallée de la Seine aval en Normandie, Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, ont réuni, le 28 mars 2018, l'ensemble des élu.e.s des collectivités de la Seine-Maritime et de l'Eure bordant la Seine. Les conseils départementaux de l'Eure et de la Seine-Maritime, avec l'appui des services de l'État, et en étroite concertation avec les élu.e.s locaux, ont lancé une étude qui permettra aux partenaires de définir la meilleure organisation territoriale. Les premiers jalons de cette étude ont été présentés fin 2018.

## L'hydrobiologie au service de la connaissance des milieux

En 2018, la production du laboratoire sur les stations « Directive-Cadre sur l'Eau » (DCE) s'est concentrée sur les unités hydrographiques Saône – Vienne – Scie, Touques et Commerce, en Seine-Maritime. En ajoutant les études particulières, une centaine de prélèvements a été réalisée sur 70 stations pour le suivi de trois paramètres différents : diatomées, invertébrés et macrophytes. Un suivi saisonnier des diatomées en Seine, expérimenté sur une station en 2017, a été étendu à quatre stations, sur la Seine, de Caudebec-en-Caux à Poses, dans l'objectif de mieux appréhender les milieux de transition.

Une cinquantaine de prélèvements d'invertébrés a été réalisée, qui s'inscrivent dans différents objectifs comme la mise en évidence de l'impact de retenues (la Dathée et la Druance dans le Calvados et la Visance dans l'Orne) ou de sites marqués par des pressions fortes (la Sienne, l'Yvrande, la Durance dans la Manche). Une série de prélèvements d'invertébrés a été effectuée pour caractériser les effets d'une pollution sur la Douve à l'aval de Sottevast, dans la Manche.

Dans le cadre du développement de nouvelles méthodes, le laboratoire a participé à l'expérimentation du protocole de prélèvement d'invertébrés en plans d'eau sur la base de loisirs de Pont-l'Évêque, dans le Calvados. Pour développer ses capacités d'action et la variété des protocoles disponibles, le laboratoire a fait construire une drague métallique afin de pouvoir mettre en œuvre le protocole de prélèvement en grand cours d'eau, ce qui constitue un développement majeur permettant désormais de pratiquer les prélèvements depuis un bateau qui réalise des « traits de drague » pour constituer l'échantillon à analyser.

Le laboratoire a engagé un suivi des invertébrés avant et après renaturation sur le site du moulin de l'Abreuvoir sur la Bresle, à la limite entre la Seine-Maritime et la Somme, à la demande de l'Institution inter-départementale de la Bresle. Une convention pour la mise en place d'un suivi hydrobiologique a été signée entre la DREAL et la Communauté de communes Cingal – Suisse Normande, dans le Calvados, pour une durée de trois ans : sept stations ont été suivies dans le cadre de cette convention en 2018.



# La mer et le littoral

Avec 600 kilomètres de côtes, la Normandie offre un paysage d'une grande variété. Hautes falaises, plages de sable, dunes, criques sauvages et rochers escarpés jalonnent le littoral.

## Les suivis scientifiques des parcs éoliens en mer

Les grands projets marins, comme les parcs éoliens en mer, nécessitent de nombreux suivis scientifiques, mis en œuvre selon des protocoles rigoureux. La commission « mer et littoral »

du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, dont le secrétariat assuré par la DREAL, est particulièrement sollicitée dans ce cadre. En 2018, en prévision du démarrage des chantiers,

la mise au point des protocoles de suivi a significativement progressé, au premier trimestre pour le parc éolien de Fécamp et en fin d'année pour celui de Courseulles-sur-Mer.

## La mise en œuvre du Plan d'Action pour le Milieu Marin : Natura 2000 en mer

En 2018, deux comités de pilotage ont été installés : celui de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Littoral Seinomarin » et

celui commun aux Zones Spéciales de Conservation (ZSC) « Anse de Vauville » et « Bancs et récifs de Surtainville ».

Les Documents d'Objectifs de la ZSC « Littoral Ouest du Cotentin de Bréhal à Pirou » et des ZPS « Chausey » et « Estuaire de l'Orne » ont été approuvés, permettant de financer des contrats Natura 2000 dans ces sites, à l'aide des fonds européens.

La politique Natura 2000 a été particulièrement active en baie du Mont-Saint-Michel avec une douzaine de réunions de neufs groupes de travail différents. Cette dynamique

permet de progresser vers un véritable projet de territoire, respectueux des équilibres entre activités humaines et enjeux écologiques, sous l'égide de la Conférence de la Baie.

Des échanges soutenus ont eu lieu avec les usagers de la bande côtière, notamment les pêcheurs professionnels, pour mieux comprendre les dispositions qui seraient nécessaires à une meilleure protection des petits fonds de la ZSC « Baie de Seine orientale ». Ceux-ci jouent en effet un rôle essentiel pour la biodiversité marine et, en particulier, la ressource halieutique.



Fabrice THÉREZE/DREAL Normandie

Les îles Chausey (Manche)

## Quelques chiffres

**6** kilomètres de falaises protégés pour la nidification des oiseaux marins, le 11 juin 2018, par un arrêté de protection de biotope, signé par Laurent FISCUS, préfet du Calvados

**9** contrats Natura 2000 validés cette année en comité de sélection dans des sites comportant une partie marine pour un montant de projets de 120 000 €

Environ **200** dossiers examinés, en 2018, par la DREAL au titre de leurs effets ou incidences sur les milieux marins et littoraux



Julien LAIGNE/INPN

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)

## Les projets et événements en mer et sur le littoral de Normandie

Sous l'autorité des préfètes et préfets de département, la DREAL a accompagné les organisateurs d'événements et porteurs de projets en veillant à l'équilibre entre gestion durable des ressources et déroulement des activités. Chantiers et manifestations nautiques ont été nombreux tout au long de l'année : opérations de rechargement de plages, autorisations de curage de criches et cours d'eau côtiers, 7<sup>e</sup> édition du triathlon international de Deauville, dans le Calvados. Les rencontres entre partenaires du littoral se sont multipliées au sujet du trait de côte, en lien avec le changement climatique, depuis la réalisation de sommaires travaux d'urgence jusqu'à des réflexions d'adaptation à long terme. Les principaux dossiers, objet d'analyses

environnementales ou d'avis, ont été :

- les autorisations domaniales et environnementales pour le désensablement de la plage de Saint-Martin-en-Campagne, en Seine-Maritime ;
- le projet d'extension de capacité du port de Barneville-Carteret, dans la Manche ;
- le complément d'étude d'impact et la demande de dérogation « espèces protégées » du parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport, ainsi que le projet de base de maintenance associée, en Seine-Maritime ;
- divers projets d'expérimentations conchylicoles pour l'exploitation de nouveaux sites en Seine-Maritime et dans le Calvados ou pour le développement de cultures d'algues.



La baie des Veys (Manche)

## Les études sur les milieux marins et les usages, la valorisation du potentiel économique de la mer et du littoral, la protection de l'environnement

Agir sur le littoral nécessite de bien le connaître et pour cela, de nombreuses études sont conduites ou poursuivies chaque année. Les premiers résultats du projet innovant de relevés topobathymétriques pour la cartographie

fine en trois dimensions du littoral de Normandie et des Hauts-de-France, sont disponibles. Le programme d'études pour la définition des Zones Naturelles d'Intérêt Floristique et Faunistique (ZNIEFF) a été poursuivi dans le Golfe

normand-breton. Les études de suivi ou d'évaluation des ressources exploitables de coques et de salicornes, préalables à la délivrance des autorisations administratives de pêche et de cueillette professionnelles, ont été reconduites.

Les suivis aériens des populations de phoques veaux-marins de la baie des Veys et de la baie du Mont-Saint-Michel ont confirmé l'évolution favorable des deux colonies de Normandie.



# Les infrastructures de transport

## La multimodalité

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, et d'Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, la DREAL a contribué, en 2018, à la poursuite des études relatives

à la tranchée ferroviaire couverte de Rouen rive gauche. Cet ouvrage d'art date de la Reconstruction et est très fragilisé. Il est le point de passage obligé de la desserte ferroviaire du Grand Port Maritime de Rouen, rive gauche. En

2018, cette tranchée couverte a fait l'objet d'une nouvelle phase de travaux en surface entre les ponts Guillaume le Conquérant et Corneille, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Rouen Normandie pour restaurer l'étanchéité. Entre les ponts Mathilde et Corneille, la Métropole va rétablir en 2019 la circulation routière sur les quais bas dans le cadre de travaux d'urgence. L'ouvrage ferroviaire sera démolì à cet endroit et les études nécessaires à cette déconstruction et à la consolidation de l'ouvrage entre les ponts Corneille et Guillaume le Conquérant, se poursuivent sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau.

Les premiers travaux ont démarré fin 2017, pour une mise en service en 2020. La DREAL a contribué au traitement des recours et a suivi la poursuite des études et du dialogue continué avec le territoire, notamment dans les secteurs où l'impact du projet est le plus sensible.

La DREAL apporte son concours méthodologique et financier pour faciliter la mise en accessibilité, pour les personnes à mobilité réduite, de plusieurs gares ferroviaires de Normandie en application du Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité Programmée.

Sur le champ des projets portuaires, la DREAL accompagne les projets d'investissement des Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre, inscrits aux contrats de plan, tels que les plateformes logistiques, ou le projet d'amélioration de la desserte fluviale de Port 2000, porté par le Grand Port Maritime du Havre et sur lequel une concertation a été menée début 2018.

Plateforme multimodale située au cœur du port du Havre (Seine-Maritime)



Arnaud BOUSSOU/Terra

## Les projets routiers de l'État

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, de nombreux projets d'aménagement du réseau routier national de la Normandie sont pilotés par la DREAL. Leurs objectifs principaux sont d'améliorer la sécurité et le confort des usagers et de réduire les trafics automobiles dans les zones denses des grandes agglomérations.

La DREAL a ainsi mené, en 2018, plusieurs démarches d'études :

- l'engagement des études préalables à la déclaration d'utilité publique, pour le projet d'aménagement de la RN 12, entre Mortagne-au-Perche et Tourouvre-au-Perche et entre Sainte-Anne et Saint-Maurice-lès-Charencey, dans l'Orne ;
- le démarrage des études d'opportunité, pour la phase deux de l'amélioration de la sécurité sur la RN 13, entre Valognes et Cherbourg-en-Cotentin, dans la Manche ;
- la poursuite des études de sécurisation du boulevard périphérique nord de Caen, dans le Calvados ;
- les études de projet de la bretelle de l'échangeur du Hamelin sur la RN 13 à l'ouest de Caen.

Les projets routiers en phase

opérationnelle se sont poursuivis avec de multiples investissements, pilotés sous l'autorité de la préfète de région, par la DREAL, avec l'appui de la DIR Nord-Ouest :

- les travaux de la déviation sud-ouest d'Évreux, dans l'Eure, avec deux ouvrages d'art et le demi-échangeur d'Arnières-sur-Iton et la mise en œuvre de nouvelles mesures environnementales telles que la protection des aires rouges. L'appel d'offres relatif au marché des ouvrages de franchissement de la vallée de l'Iton a été réalisé, permettant d'engager la période de préparation début 2019 ;
- le démarrage, fin juillet, des travaux de terrassement-assainissement-chaussées de l'aménagement de la RN 27 à son arrivée sur Dieppe, en Seine-Maritime, avec la mise en place d'une opération, exemplaire du point de vue environnementale, d'évacuation des matériaux excédentaires vers l'écoquartier Flaubert, à Rouen, par la voie ferroviaire ;
- le début des travaux d'assainissement du boulevard périphérique nord de Caen ;



Patrice LEFEBVRE

Travaux de terrassement de la RN 27

- des premiers travaux d'aménagement et de sécurisation sur la RN 13 entre Valognes et Cherbourg. La DREAL accompagne aussi les projets concernant le réseau routier national portés par des collectivités comme le projet de bretelle Hamelin sur le périphérique de Caen ou par les sociétés concessionnaires d'autoroute et notamment la SAPN, comme le diffuseur d'Heudebouville, sur l'autoroute A 13, dans l'Eure.

### Le CNOI recommande la réalisation de projets structurants pour la Normandie

Le Conseil National d'Orientation des Infrastructures (CNOI) constitué dans le cadre des assises nationales de la mobilité, tenues fin 2017, a remis ses propositions à Élisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports, le 1<sup>er</sup> février 2018. Le CNOI propose ainsi de retenir le projet de contournement est de Rouen, déclaré d'utilité publique par décret du 14 novembre 2017 et le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN). Pour la LNPN, est prévu le traitement du nœud ferroviaire de la gare de Paris Saint-Lazare puis une réalisation échelonnée dans le temps, des sections de lignes nouvelles, en commençant par Paris-Mantes, et les études nécessaires à la section Rouen-Yvetot.

Ces deux projets figurent dans le volet de programmation des infrastructures, du projet de loi d'orientation des mobilités, présenté en Conseil des Ministres du 26 novembre 2018.



# La mobilité durable

## L'appel à manifestation d'intérêt

Les assises de la mobilité, tenues fin 2017, ont mis en évidence la nécessité de mieux répondre aux besoins de mobilité du quotidien, notamment en milieu rural et périurbain. Réinventer la mobilité doit passer davantage par l'innovation, l'expérimentation et l'économie collaborative.

Pour y contribuer, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a lancé, le 26 janvier 2018, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « French Mobility – Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » opéré par l'Ademe, avec l'appui des DREAL.

Dans ce cadre, pour favoriser le dépôt de dossiers, la DREAL Normandie, l'Ademe Normandie et le CEREMA dans sa Délégation Territoriale Normandie

Centre, ont organisé, avec les DDT(M), une rencontre entre les collectivités porteuses de projets et les entreprises ou associations porteuses de solutions, le 23 avril 2018, à Caen.

Cette rencontre a réuni une quarantaine de participants, dont 11 collectivités et 13 porteurs de solutions. Elle a suscité de nombreux échanges et a permis aux participant.e.s de présenter leurs projets, ou leurs solutions innovantes, allant du chariot solaire vélo-guidé, jusqu'au véhicule autonome, pour répondre aux besoins des territoires.

Sur les six dossiers déposés, au titre du premier relevé du 15 mai 2018, deux collectivités de Normandie ont été désignées lauréates, le 26 septembre 2018 : la commune de Vire Normandie avec une maison des mobilités du bocage, et Seine Normandie Agglomération avec des navettes autonomes électriques et connectées entre Vernon et Giverny. Sept dossiers ont été déposés lors du second relevé effectué fin octobre 2018.



Valérie GUYOT/DREAL Normandie



Blainville-sur-Mer (Manche)

## Les véloroutes et voies vertes en Normandie

Sous l'autorité de Thierry COUDERT, préfet de l'Eure, la DREAL a accompagné, en 2018, le projet de véloroute voie verte dans l'Eure entre Vernon et Les Andelys,

tronçon d'environ 24 km de la V33 « La Seine à Vélo ». Ce projet est réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Eure.

## La promotion d'une politique en faveur du vélo

Présenté le 14 septembre 2018, le plan vélo prévoit de tripler la part du vélo dans nos déplacements quotidiens d'ici 2024. En parallèle de cette annonce, un appel à projet opéré par l'Ademe et accompagné par la DREAL, a été lancé. Trois collectivités ont candidaté en Normandie au titre du premier relevé du 10 décembre 2018.

La fin d'année 2018 a été également marquée par le lancement d'un appel à projet national visant à la résorption des discontinuités cyclables. La DREAL, auprès des préfètes et préfets de département, dans son rôle d'accompagnement et de suivi des porteurs de projet, va aider à la mise en place de cet appel à projet.

## L'Observatoire Normand des Déplacements

Dans le cadre de son activité d'observation des pratiques de mobilité, la DREAL a travaillé à la publication, prévue en janvier 2019, de la 3<sup>e</sup> édition de l'Observatoire Normand des Déplacements (l'ONDE). Cette publication propose un panorama des pratiques de

mobilité, et de leur évolution, sur le territoire de la Normandie.

Cette année, la publication annuelle a été précédée d'un focus thématique, publié en juin 2018, consacré à une étude des trajets domicile-travail en Normandie.

## Les enquêtes ménages/déplacements

L'État cofinance et accompagne techniquement, avec le CEREMA, les enquêtes ménages/déplacements réalisées par les collectivités. L'année 2018 a été particulièrement riche sur ce sujet. Ce sont ainsi trois enquêtes qui

ont été réalisées, couvrant les territoires de l'aire urbaine du Havre, en Seine-Maritime, d'Évreux, dans l'Eure, et du pôle métropolitain de Caen, dans le Calvados.

## Les documents de planification

La DREAL continue d'apporter son expertise aux DDT(M) sur la mobilité et les déplacements dans les documents de planification. C'est ainsi qu'elle participe à l'élaboration des « Porter à connaissance » et des avis de l'État sur un certain nombre de documents : PLU(i),

PDU, SCoT. La DREAL est régulièrement associée à la construction de ces documents pour encourager une plus grande prise en compte de la maîtrise des déplacements, de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols.



Séverine BERNARD/DREAL Normandie

Tramway du Havre (Seine-Maritime)

## Les appel à projet national « Transports collectifs et mobilité durable »

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire soutient le développement des transports collectifs et accompagne les lauréats de l'appel à projet national « Transports collectifs et mobilité durable ».

En 2018 en Normandie :

- les travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), « ligne T4 », porté

par la Métropole Rouen Normandie se poursuivent ; l'État participe, via l'AFITF, à hauteur de 6 650 000 € ;

- le projet de tramway de la Communauté Urbaine de Caen la Mer se poursuit pour remplacer la technologie initiale. Les travaux ont débuté début 2018 et l'État, via l'AFITF, participe à hauteur de 23 310 000 €.



# Le logement et la construction

Julien DENORMANDIE, Ministre auprès de Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, chargé de la Ville et du Logement, anime le Plan logement d'abord. Ce plan opérationnel et territorialisé renouvelle et renforce les actions menées pour produire plus, plus vite et moins cher.

## La Commission Hébergement et Accès au Logement (CHAL)

La 2<sup>e</sup> Commission spécialisée Hébergement et Accès au Logement (CHAL) s'est déroulée le 11 décembre 2018 à Caen. La CHAL est une déclinaison du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement en charge de la coordination et du suivi des Plans Départementaux d'Action

pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

Cette réunion, préparée sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, par la DREAL et la DRDJSCS, a rassemblé plus de 100 personnes, représentants et représentantes des services de l'État, des collectivités territoriales, des associations et des bailleurs sociaux. Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de la législation mise en place par la loi portant évolution

du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), ainsi que des mesures figurant dans le plan Logement d'Abord. Le bilan régional des actions du Fonds de Solidarité du Logement (FSL) a été présenté et partagé.

Cette CHAL a été aussi le lieu d'échanges et de partages d'expériences présentées par différents partenaires des politiques sociales du logement, bailleurs sociaux et services de l'État, afin d'accompagner les ménages les plus en difficulté vers l'accès au logement.

## La lutte contre l'habitat indigne

Sous l'autorité de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, la DREAL a co-organisé, le 11 octobre 2018, avec l'ARS, la réunion annuelle des cinq pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne, qui sont animés, sous l'autorité des préfets de département, par les DDT(M).

Cette rencontre a permis à plus de 90 personnes de partager l'actualité législative et réglementaire. Le temps fort de la réunion a porté sur la lutte contre les marchands de sommeil, en présence de la substitute au Procureur de la République de Rouen, référente pour la lutte contre l'habitat indigne.

## Quelques chiffres

### Le logement locatif social

**11** % d'augmentation de la programmation par rapport à 2017 avec 3 868 logements locatifs sociaux financés en 2018 pour un montant de subvention directe du Fonds national des aides à la pierre (FNAP) de 5,8 M€

**97** logements ont bénéficié d'un financement majoré dans le cadre du programme national « PLAI adapté », prêt locatif aidé d'intégration, destiné aux publics les plus modestes

La mobilisation d'une enveloppe

de **800 000** € du FNAP a permis d'enclencher la démolition de 167 logements sociaux obsolètes



Construction de logements collectifs à Caen (Calvados)

Valérie GUIVOT/DREAL Normandie

## Le Comité Régional des Professionnels (COREPRO)

La DREAL a réuni à trois reprises, en 2018, le comité régional des professionnels de la construction (COREPRO), pour présenter :

- les premières conclusions des consultations départementales du Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments (PREB) ;
- le retour d'expérience de l'Agence Qualité Construction sur les bâtiments performants au plan énergétique ;
- les résultats des contrôles des règles de construction.

## Du photovoltaïque sur les bâtiments de l'État

Laurent FISCUS, préfet du Calvados, a demandé que soit identifié le potentiel photovoltaïque des bâtiments de l'État dans le Calvados. Ce potentiel a été étudié en 2018 et a fait l'objet d'un « Cadastre solaire » des bâtiments de l'État dans le Calvados réalisé par le CEREMA. La DREAL a piloté les études de faisabilité sur la base des six bâtiments les plus propices. Cette étude a permis d'identifier trois bâtiments particulièrement intéressants soit pour assurer la consommation de l'administration hébergée soit pour revendre la production.

Dans le cadre du plan « Place au soleil », lancé en juin 2018, par Sébastien LECORNU, ministre auprès de Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, la DREAL a travaillé sur les possibilités d'intégration de panneaux photovoltaïques dans un périmètre de monuments classés. Les échanges avec l'UDAP du Calvados ont validé des solutions d'intégration de ces panneaux sur la préfecture du Calvados.

## Quelques chiffres

L'Anah

**+ 5 100** logements aidés en 2018 dont 71 % de logements de propriétaires occupants

**4** % de logements de propriétaires bailleurs

**25** % de logements en copropriétés, tous axes d'intervention confondus

**+ 2 900** logements dont la performance énergétique a été améliorée par le programme Habiter Mieux

**31,4** M€ : le montant des aides financières mobilisée par l'Anah en Normandie



Cité administrative Saint-Sever à Rouen (Seine-Maritime)

## La rénovation énergétique des cités administratives en Normandie

La DREAL a apporté son appui à la préparation des dossiers de labellisation des cités administratives d'Évreux, de Saint-Lô et d'Alençon.

Dans le cadre de la conduite du projet de rénovation de la cité administrative de Rouen, d'un montant de 101 M€, piloté par Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime et dont la conduite d'opération est assurée par

la DDTM, la DREAL a été partie prenante pour l'étude des différentes options en matière de marchés, pour la prise en compte du volet environnemental du projet, pour l'intégration de critères Haute Qualité Environnementale, pour la prise en compte de la biodiversité et pour le traitement des matériaux déconstruits. Le projet va démarrer en 2019.



# L'aménagement et le foncier

## La ville durable sobre en énergie

En 2018, le thème du colloque ville durable a été la « sobriété énergétique dans l'aménagement ». Environ 100 personnes ont participé, le 11 octobre 2018, à Saint-Etienne-du-Rouvray, en Seine-Maritime, à cet événement consacré aux nouvelles pratiques

liées à la transition énergétique dans l'aménagement. Elles ont pu découvrir et échanger sur des sujets tels que les enjeux sociaux et spatiaux des politiques urbaines de transition énergétique ou les actions collectives menées en faveur de la sobriété énergétique. Des témoignages

de collectivités impliquées dans des démarches de stratégie énergétique ou encore des projets de réseaux électriques intelligents ont permis de montrer des exemples de déclinaisons sur les territoires. L'accompagnement technique et financier des projets a également

été abordé avec les interventions de l'Ademe et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

## Les réseaux pour un aménagement durable

Le Club des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) de Normandie a valorisé, cette année, les deux collectivités lauréates de l'appel à projets 2017 du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales : Avranches, dans la Manche et Lisieux, dans le Calvados.

À Avranches, le 5 juin 2018, le club PLUi s'est réuni autour du thème de la gouvernance, thématique sur laquelle la communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie s'est investie en proposant une démarche novatrice et ambitieuse. Des témoignages sur l'organisation interne du territoire, la mobilisation des élu.e.s et la concertation, ont alimenté de riches échanges en ateliers.



Ecoquartier Les Arondes à Roncherolles-sur-le-Vivier (Seine-Maritime)

DREAL Normandie

À Lisieux, le 27 novembre 2018, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lisieux, lauréate de l'appel à projets 2017 dans la catégorie « Revitalisation urbaine », une nouvelle session a permis aux participantes et participants de fabriquer eux-mêmes une « Orientation d'Aménagement et de Programmation » (OAP) et une esquisse de règlement sur un quartier de Lisieux après l'avoir visité.

[www.club-plui.logement.gouv.fr/](http://www.club-plui.logement.gouv.fr/)

Inspirée par le succès du réseau des PLUi, la DREAL a réuni les établissements porteurs de Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) de Normandie, le 19 avril 2018, à Caen. Les participantes et participants ont pu largement s'exprimer et ont manifesté leur adhésion à ce nouveau réseau, et à son objectif principal : « co-construire une vision de l'aménagement du territoire en Normandie ». Les échanges sur la réalisation, en cours, d'un observatoire des projets de territoires des SCoT ou sur l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et la place des SCoT dans le dispositif, ont également été appréciés.



DREAL Normandie

Écoquartier Fieschi à Vernon (Eure)

## L'accompagnement des territoires

À l'appui des feuilles de route des ateliers des territoires, menés par le Pôle métropolitain de Caen avec l'appui de la DDTM du Calvados, et par la Communauté de Communes de Lyons Andelle, avec l'appui de la DDTM de l'Eure, la DREAL a mis en place un soutien opérationnel à des actions telles que la mise en œuvre d'une filière bois énergie à l'échelle d'une vallée, ou la valorisation des espaces interstitiels en secteur périurbain.

La DREAL a accompagné la préfecture de Région et apporté son appui à Nicolas HESSE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, pour la rédaction de la note d'enjeux de l'État pour l'élaboration du SRADDET par la Région. Mettant en valeur les nombreux atouts du territoire, elle a proposé une analyse destinée à aider la Région à définir sa stratégie d'aménagement en lien avec l'ensemble des thématiques concernées : énergie, climat, biodiversité, paysage, risques, ou mobilités durables.

## Quelques chiffres

**17** chartes écoquartiers signées  
dont **5** en 2018

**5** projets d'écoquartiers en chantier  
dont Fleury-sur-Orne, dans le  
Calvados, en 2018

**5** projets d'écoquartiers habités  
dont Luciline, à Rouen, en Seine-  
Maritime, en 2018



# Le développement durable et la sobriété des consommations

## Pour un développement sobre en ressources

Sous l'autorité de la préfète de région, l'État, représenté par le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, la DREAL, la DIRECCTE, l'Ademe, partenaires de la Région au sein du comité régional de l'économie circulaire, a élaboré et validé, en 2018, une stratégie régionale de l'économie circulaire en Normandie. Quatre engagements ont été pris en vue de créer une dynamique et de libérer le potentiel existant en Normandie :

- créer des boucles de valeurs locales à partir du territoire,
- accélérer le changement de pratiques des partenaires économiques,
- rapprocher l'offre et la demande pour une consommation responsable,
- impliquer tous les partenaires.

Les premiers appels à manifestation d'intérêt ont accompagné cette stratégie et lui ont donné corps. L'édition 2018 a été couronnée de succès avec 40 candidatures déposées et 20 projets retenus. Les partenaires leur apportent, à présent, l'expertise technique et

financière nécessaire à leur bon déroulement.

En lien avec cette stratégie et le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la DREAL s'investit dans l'accompagnement des actions visant à réduire les déchets alimentaires, notamment via le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire en Normandie (REGAL) mis en place, sous l'égide de la préfecture de région, avec la DRAAF. Dans ce cadre, la DREAL a piloté en 2018 la réalisation de trois vidéos de sensibilisation au gaspillage alimentaire à destination du grand public, de la restauration privée et des entreprises agroalimentaires. Elles s'appuient sur les témoignages d'un restaurant et d'une entreprise agroalimentaire situés en Normandie et sont complétées par des supports de communication afin de poursuivre la sensibilisation.



RESTAURATEURS  
ET RESTAURATRICES



CONSOMMATEURS  
ET CONSOMMATRICES



ENTREPRENEURS  
ET ENTREPRENEUSES  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Les membres du REGAL Normandie



disent  
**STOP!** AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE  
LE PLUS TÔT POSSIBLE !



Quelques chiffres sur le gaspillage alimentaire en France :



RESTAURATEURS  
ET RESTAURATRICES



CONSOMMATEURS  
ET CONSOMMATRICES



ENTREPRENEURS  
ET ENTREPRENEUSES  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

VOUS AUSSI  
ENGAGEZ-VOUS !



Professionnel.le.s devenez membre du REGAL !

en signant la charte d'engagement réciproque sur le site internet du REGAL !



RESTAURATEURS  
ET RESTAURATRICES



CONSOMMATEURS  
ET CONSOMMATRICES



ENTREPRENEURS  
ET ENTREPRENEUSES  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

DÉCOUVREZ ET PARTAGEZ NOS VIDÉOS SUR LES GESTES À METTRE EN PLACE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

[WWW.REGAL-NORMANDIE.FR](http://WWW.REGAL-NORMANDIE.FR)  
OU SUR  
[NORMANDIE.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR](http://NORMANDIE.DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR)



ET AVEC LA PARTICIPATION DU CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DU LYCÉE AGRICOLE EDOUARD DE CHAMBRAY

## En action pour les Objectifs du Développement Durable

En 2018, la DREAL s'est engagée pour la promotion de l'agenda mondial 2030 fixant les objectifs à atteindre pour un développement durable de tous les pays à travers des actions de sensibilisation auprès de publics variés. Elle a mobilisé le réseau des « territoires durables », qui regroupe les collectivités engagées dans un projet territorial de développement durable. Ainsi, des ateliers ont permis aux collectivités de développer des solutions concrètes pour la mise en œuvre de démarches de développement

durable et de gouvernance. Ils ont permis la découverte et l'essaimage des actions partenariales en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le travail se poursuit pour associer les milieux socio-professionnels, autour de cet agenda, et développer les actions en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD). Pour construire une plateforme numérique, support fédérateur, communicant, partenarial et collaboratif, la DREAL a animé un groupe projet, réunissant services de l'État, associations, collectivités, établissements publics, entreprises, et chambres consulaires, afin de travailler sur les attentes et les besoins du territoire dans une logique de « design de service ».

### Quelques chiffres

**35** associations financées pour 170 000 €

Financement des lauréats à l'appel à projets Gaspillage Alimentaire pour

**12 500** €

**30** dossiers instruits de demandes d'agrément d'associations au titre de la protection de l'environnement

## Les établissements Du Développement Durable (E3D)

Sous l'autorité de la préfète de région, la DREAL est membre du comité de pilotage du dispositif inter-académique organisé par le Rectorat pour la labellisation des établissements scolaires du développement durable (dispositif E3D). Ce dispositif vise à encourager la mise en œuvre d'actions de développement

durable au sein des écoles, collèges et lycées de Normandie, en permettant aux établissements de candidater pour l'attribution d'un label reconnaissant leur engagement dans une démarche structurée au sein de leur établissement. La DREAL a participé à la définition des critères d'attribution dans le

cadre de la rénovation de ce dispositif partenarial. Elle a ensuite contribué à l'analyse des dossiers de candidature des établissements et participé au séminaire de restitution des labels. Elle participe également à la formation des accompagnateurs de ces démarches.





# L'évaluation environnementale

## Quelques chiffres

**445** avis et décisions, dont :

- **55** avis au titre des plans et programmes
- **85** décisions au titre des plans et programmes
- **59** avis au titre des projets
- **246** décisions au titre des projets

**13,6** % de dossiers au titre des cas par cas sont soumis à évaluation environnementale

**75** réunions de cadrage ont été organisées avec les porteurs de projet et les collectivités, pour accompagner leurs réflexions : projets d'aménagement, projets photovoltaïques, plans de gestion des déchets, reconversion de friches... Des réunions se sont tenues sur la thématique des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) dans chacun des départements de la région

## L'évaluation environnementale en tant que démarche

L'évaluation environnementale comprend :

- la réalisation d'une étude d'impact ou d'un rapport environnemental ;
- l'examen, par l'autorité compétente pour autoriser le plan/programme ou le projet, de l'ensemble des informations présentées dans cette étude d'impact ou ce rapport environnemental ;
- les consultations de l'autorité environnementale, des collectivités

et du public ;

- les mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées par le maître d'ouvrage ;
- et, au final, la décision d'autorisation.

L'évaluation environnementale permet ainsi de décrire et d'apprécier les incidences notables d'un plan, d'un programme ou d'un projet sur l'environnement, dans toutes ses composantes, et sur la santé humaine.

Ces incidences doivent être analysées le plus en amont possible.

L'autorité environnementale rend des décisions sur la nécessité de soumettre ou non certains plans ou programmes et certains projets à évaluation environnementale. Elle émet également des avis sur la prise en compte de l'environnement et de la santé humaine par les plans ou programmes et les projets qui ont fait l'objet d'une évaluation environnementale.

### Pour en savoir plus

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/l-autorite-environnementale-r73.html>



Sandrine HERICHER/DREAL Normandie

Plage de Lion-sur-Mer (Calvados)

## Les évolutions réglementaires récentes

Depuis mars 2018, l'avis de l'autorité environnementale sur un projet fait l'objet d'une réponse écrite de la part du maître d'ouvrage. Cette réponse est mise à disposition, par voie électronique, au plus tard au moment de l'ouverture de l'enquête publique ou de la participation du public par voie électronique.

Conformément à la loi pour un État au service d'une société de confiance, les dossiers d'examen au cas par cas des modifications ou extensions de certains projets tels que les projets soumis à autorisation environnementale, les installations classées pour la protection de l'environnement ou les installations soumises à autorisation au titre de la loi sur l'eau, sont, depuis le 12 août 2018, instruits directement par l'autorité décisionnaire, le préfet ou la préfète de département.

Depuis la loi ELAN du 24 novembre 2018, lorsque l'autorité environnementale décide de soumettre à évaluation environnementale un plan, un programme ou un projet après examen au cas par cas, la décision précise les objectifs spécifiques poursuivis par la réalisation de l'évaluation environnementale.



MARC HELLER

L'estuaire de la Seine

## Le profil environnemental régional de Normandie

En 2018, la DREAL et ses partenaires ont poursuivi et finalisé le travail de rédaction des diagnostics des composantes « air »

et « climat » du profil environnemental régional, qui doit dresser un état des lieux de l'environnement en Normandie

dans ses grandes composantes : climat, air, eau, biodiversité, mer et littoral, sols, sous-sols et paysages. Les enjeux pour le

territoire sont appréciés d'une façon à la fois transversale et prospective.





# Les contrôles des transports et des véhicules

Après de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, la DREAL assure, au quotidien, les missions de contrôle des transports routiers, qui contribuent au respect des règles de concurrence entre les entreprises, à la préservation des conditions de travail des conducteurs et au développement de la sécurité routière. Des actions spécifiques de lutte contre le cabotage irrégulier et de contrôle des règles de détachement des salariés étrangers ont été conduites. Des actions de lutte contre le travail illégal, notamment dans le domaine du déménagement ont également été menées, sur route et en entreprises, en collaboration avec d'autres services de l'État.

## Les entreprises de transport

En Normandie, plus de 3 600 entreprises sont inscrites aux registres des professionnels du transport : marchandises, voyageurs et commissionnaires. En 2018, la DREAL

a enregistré près de 250 inscriptions nouvelles et 250 radiations d'entreprises. Près de 300 attestations de capacité professionnelle ont été délivrées, principalement pour le transport lourd.

Neuf centres de formations professionnelles pour les conducteurs routiers ont vu leur agrément, pour le transport de voyageurs, renouvelé en 2018.



Contrôle routier dans le Pays de Caux

Fabienne DIEUSET/DREAL Normandie

## Quelques chiffres

Près de **5 000** véhicules contrôlés, dont :

- 36 % de véhicules étrangers
- 11 % de véhicules de transport de matières dangereuses

Près de **1 400** infractions relevées, dont 10 % de nature délictuelle

**2 500** véhicules de tout tonnage pesés, dont plus de 33 % en surcharge

**170** entreprises de transport de Normandie contrôlées

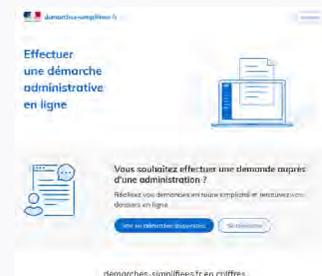
Près de **1 500** infractions relevées, dont 2 % de nature délictuelle

**3** entreprises sanctionnées en commission territoriale des sanctions administratives et une entreprise étrangère interdite de cabotage.

### Dématérialisation

Depuis fin 2018, il est possible de faire une demande de renouvellement et de titres supplémentaires par voie dématérialisée.

[demarche.simplifiees.fr](http://demarche.simplifiees.fr)



Sous l'autorité des cinq préfètes ou préfets de département, la DREAL est chargée de la surveillance des Centres de Contrôle Technique de Véhicules Légers (CCTVL) et de Poids-Lourds (CCTPL) dans l'objectif de vérifier la qualité et la fiabilité des contrôles réalisés. Dans le cadre des homologations et des réceptions qu'elle réalise, la DREAL atteste de la conformité du véhicule aux réglementations concernant les exigences techniques applicables pour la sécurité et les émissions des véhicules.

## Quelques chiffres

**359** centres de contrôle technique de véhicules légers, (dont 23 centres qui ont fait l'objet d'un nouvel agrément) en Normandie

- 90 centres contrôlés
- 250 contrôleurs supervisés de façon inopinée
- 4 centres sanctionnés via la suspension de l'agrément du centre et/ou du contrôleur
- 6 autres centres sont en cours de procédure

**26** centres de contrôle technique de poids-lourds

- 7 centres contrôlés
- 17 contrôleurs supervisés

Près de **50** contrôles de véhicules déjà réalisés par les contrôleurs des centres ont été renouvelés en présence des agents de la DREAL

## Le contrôle des véhicules et des centres de contrôle

En 2018, la DREAL a réalisé une vingtaine de réceptions par type de véhicules construits en série, auprès des constructeurs de véhicules de la région, des véhicules agricoles en particulier, et près de 1 000 réceptions à titre isolé de véhicules construits à l'unité, de véhicules importés ou de véhicules modifiés après immatriculation.



Yvon QUEDEC/DREAL Normandie

Automotrice mélangeuse d'aliments pour le bétail

La DREAL a établi près de 1 000 certificats d'agrément pour des véhicules de transport de matières dangereuses et une quinzaine d'attestations d'aménagement pour des transports en commun de personnes.

À noter que les trois organismes agréés pour le contrôle des citernes de transport de matières dangereuses ont fait l'objet d'une dizaine de contrôles dont deux inopinés.

### La sécurité routière

Au sein de la DREAL, l'observatoire régional de sécurité routière a contribué, en 2018, à l'application de la politique nationale de sécurité routière.

Les actions menées au cours de l'année en matière de sécurité routière, pilotées par les préfetures et les DDT(M), ont porté notamment sur l'alcool, les jeunes et les deux roues motorisés.

## L'animation du secteur des transports

La DREAL contribue, au travers de différentes démarches, à l'animation du secteur des transports.

- en 2018, une dizaine d'entreprises de transport routier ont signé la charte d'engagement volontaire de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et une nouvelle entreprise a obtenu le label "Objectif CO<sub>2</sub>",
- l'observatoire social des transports a publié son tableau de bord annuel, ainsi que deux brochures sur l'analyse, sur cinq ans, des accidents routiers impliquant respectivement un poids-lourds et un transport en commun.

### Les productions de l'OST

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/jpg/productions\\_ost\\_1500.jpg](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/jpg/productions_ost_1500.jpg)





# La connaissance, l'appui aux projets et le numérique

La DREAL développe des activités transversales à l'appui des politiques publiques qu'elle porte auprès des préfètes et préfets de département. Le numérique est un levier important de transformation des modes d'action.

## Quelques chiffres

**250** commandes cartographiques traitées

**250** séries de données géographiques librement accessibles au grand public

**500** fiches études disponibles sur l'application de gestion interactive locale des études (AGILE)

**900** études cataloguées sur le Catalogue interactif régional de consultation des études (CIRCÉ) dont 150 versées en 2018

**64 000** visites sur la rubrique « Données » du site internet

**4** thématiques développées en 2018 pour l'offre statistique sur internet : logement-construction, transports, immatriculations de véhicules neufs et énergies renouvelables

## Garantir l'accès aux données et connaissances

2018 a été l'occasion de renforcer les réseaux de partage de données et connaissances et de développer de nouveaux outils. Sous l'autorité de la préfète de région et de Nicolas HESSE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, la DREAL est co-animatrice, avec la Région, de la Coordination régionale de l'information géographique (CRIGE) Normandie. La DREAL a contribué à :

- accompagner les communes sur la Base Adresse Nationale ;
- produire un mode d'occupation du sol ;
- valoriser les données sols ;
- produire le Plan Corps de Rue Simplifié : fond de plan unique pour recenser les réseaux ;
- accueillir les Géodatadays, événement qui a réuni 450 participant.e.s du monde professionnel français de la géomatique et a été l'occasion de signer la nouvelle convention de partenariat de la CRIGE Normandie, qui comprend désormais 13 signataires.

Le partenariat État-Région du Catalogue interactif régional de consultation des études (CIRCÉ) a été ré-affirmé par la mise à jour de sa convention et de sa charte de fonctionnement. Le catalogue a été enrichi, l'animation et la communication ont été renforcées. La première rencontre CIRCÉ a été organisée en novembre 2018, autour de trois ateliers dédiés à la découverte de l'outil, ses évolutions et son réseau.

L'application de gestion interactive locale des études (AGILE) a été déployée en juillet 2018. Cet outil collaboratif permet de piloter et de partager les programmes d'études, entre les services de la DREAL et entre les DREAL, depuis l'idée d'étude jusqu'à sa livraison. Développé en six mois, il est issu d'un travail concerté entre la DREAL Normandie et le Centre de



prestations et d'ingénierie informatiques du pôle ministériel après candidature à la Fabrique numérique, incubateur ministériel de projets numériques.

La DREAL a étoffé, en 2018, son offre de données et produits statistiques sur internet en application de la loi pour une République numérique. L'internaute accède ainsi sur le site internet à des bases détaillées, des tableaux de synthèse et des analyses.



## Faciliter les projets par le numérique et le design de service

Le nouveau site internet « Données environnementales pour mon projet en Normandie », consultable début 2019, a été développé après une démarche de design de service menée avec des porteurs de projets. Le site leur propose une aide pour préciser et adapter l'insertion environnementale de leur projet.

En complément de la base de données communales déjà accessible sur internet, le module « Valflux » a été développé afin de fournir des informations synthétiques sur les données géographiques à des utilisateurs non-géomaticiens : nombre de sites, surface régionale correspondante, accès rapide aux fiches des sites.

Le projet d'élaboration d'une Communauté de Veille Régionale (eCoVeR), lancé en mai 2017, est près d'aboutir. Lauréat du fonds « Transition numérique de l'État et modernisation de l'action publique », il est mené, sous pilotage du SGAR de Normandie, par la DREAL et la DIRECCTE. L'application informatique développée par le GREYC, laboratoire de recherche des sciences du numérique, sera mise en service en 2019 à l'attention du Comité opérationnel de sécurité économique de Normandie. Elle permettra un partage sécurisé des informations métier enrichi par une veille presse dotée d'un moteur sémantique.

La DREAL crée également une application géomatique simplifiée pour la gestion locale des installations classées.

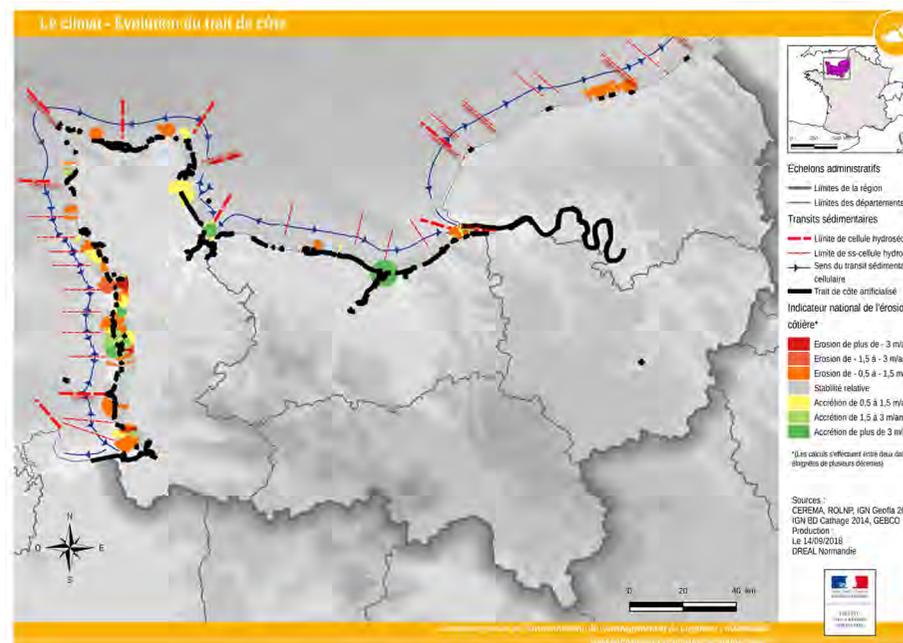


## Développer la connaissance des territoires : approche prospective, nouvelles méthodes, nouvelles données

La DREAL noue des partenariats pour développer la connaissance des territoires. Le travail a porté en 2018 sur plusieurs sujets :

- définir une approche prospective des impacts du changement climatique sur la zone littorale, par la modélisation des remontées de nappes phréatiques et de l'accroissement de leur salinité, en partenariat avec l'université de Rennes ;
- mettre à jour l'inventaire des zones humides ;

- analyser le cycle thermique des rivières ;
- capitaliser les connaissances en participant aux réseaux des chargés de ressources documentaires de Normandie et des archivistes du ministère ;
- territorialiser les sources de données du ministère et s'approprier le webscrapping, technique d'extraction de données sur internet.





# Les fonctions supports

En cette dernière année de déploiement de la fusion, la DREAL est désormais une structure arrivée à maturité en termes d'organisation et de fonctionnement des collectifs de travail bi-sites.

## Les élections professionnelles du 6 décembre 2018

Le 6 décembre 2018, les agentes et les agents des trois fonctions publiques ont été appelés à désigner leurs représentantes et représentants dans les instances locales et nationales de concertation (CT et CAP).

La fiabilisation des listes d'électrices et d'électeurs et l'organisation matérielle des opérations de vote à l'urne ou par correspondance ont fortement mobilisé les équipes du secrétariat général et du

service du pilotage régional.

La participation des agentes et des agents de la DREAL a été très élevée : 83,7 % au comité technique ministériel et 82,2 % au comité technique de la DREAL.

Ces taux très élevés de participation montrent la vitalité de la représentation professionnelle et l'attachement du personnel à s'exprimer par la voie de leurs représentantes et représentants.

## La simplification et la dématérialisation des procédures

La DREAL a conduit, en 2018, les travaux préparatoires au passage en service facturier prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette nouvelle organisation de la chaîne budgétaire et comptable a vocation à optimiser le traitement des actes financiers et à réduire les délais de paiement.

La DREAL a également assuré la dématérialisation totale des procédures de passation des marchés publics dès 25 000 € HT en incluant la signature électronique, dans un souci de simplification et de rapidité des procédures.

En interne, deux applications dématérialisant des procédures ont été élaborées et déployées :

- le Registre Santé et Sécurité au Travail qui facilite l'accès des agent.e.s à leurs droits et le travail d'instruction des demandes ;
- l'application SESAM (Suivi pour l'Équipement et le Support des Agents en Mobilité), guichet unique de programmation et de suivi des interventions des services support, au bénéfice de la meilleure qualité possible d'accueil des agentes et des agents.



Élection du 6 décembre 2018



Élection du 6 décembre 2018

## Le Service Risques est arrivé à la Cité administrative

Dernière étape du Schéma Directeur Immobilier de Seine-Maritime adopté en 2010, le transfert du service Risques du site de la porte des Champs, à Rouen, à la cité administrative Saint-

Sever, a été réalisé au printemps 2018. Cet emménagement a nécessité une importante coordination des activités informatiques, logistiques et d'archivage du secrétariat général.

## La prévention et l'accompagnement des agents

La DREAL porte une attention particulière au bien-être de ses agent.e.s.

Le service a ainsi conduit le troisième et dernier volet de la démarche de tierce expertise RH, engagée en 2016 lors de la fusion, afin d'analyser précisément, au moyen d'un questionnaire anonyme, élaboré par un cabinet spécialisé agréé par le Ministère du Travail, les nouvelles conditions de travail de l'ensemble du personnel.

Le plan de prévention des risques liés à la fusion a été suivi au travers d'indicateurs. Ces démarches contribueront aux futurs plans de prévention des risques professionnels de la DREAL.

La prévention consiste également à suivre les indicateurs sociaux de la DREAL relatifs à la gestion RH, à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et aux moyens de fonctionnement. En 2018, la diffusion

simultanée des bilans sociaux 2016 et 2017 a permis d'analyser collectivement les évolutions de la structure dans sa nouvelle configuration.

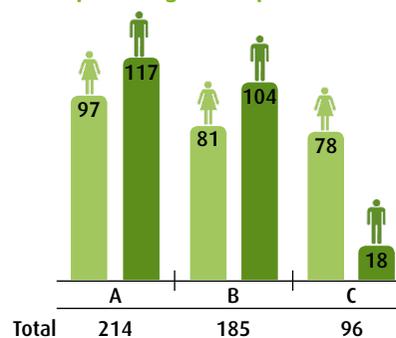
La cellule de veille unifiée permet de proposer un accompagnement individuel ou collectif aux agent.e.s. Ce dispositif, qui garantit une gestion des ressources humaines au service de collectifs de travail durables et inclusifs, est complété par 4 grands chantiers conduits par la DREAL au titre de sa responsabilité sociétale : mixité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, « ascenseur social », accompagnement des personnes en situation de handicap ou fragilisées, et clauses sociales dans les marchés que nous passons.

## La sécurisation des actes et des données

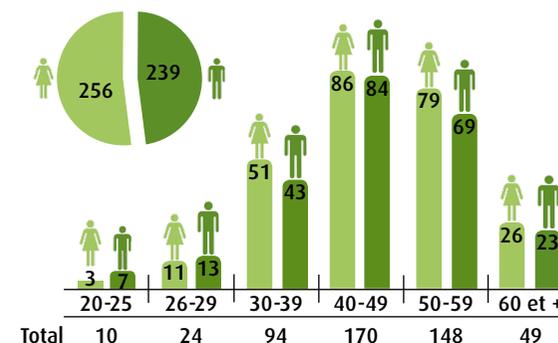
Afin de prévenir les risques de contentieux, la DREAL a élaboré un guide sur la rédaction des actes administratifs, à destination du personnel. Ce guide, illustré par des modèles, présente les différents éléments constitutifs

d'un acte administratif : date, visas, motivation, signature et délais et voies de recours. Il intègre les nouveautés induites par l'ouverture de la plate-forme « télérecours citoyens ».

Répartition des effectifs par catégorie et par sexe



Répartition des effectifs par âge et par sexe



BOP régionaux	Montant 2018 - Tous services (M€ en CP)
Urbanisme-Territoires et Amélioration de l'Habitat	6 430 000 €
Paysages-Eau-Biodiversité	9 450 000 €
Prévention des risques	1 550 000 €
Infrastructures et services de transports	59 900 000 €
Affaires maritimes	4 410 000 €
Sécurité et éducation routières	600 000 €
Énergie, climat et après mines	1 299 000 €
Prestations sociales et prévention	600 000 €
Masse salariale et dépenses de personnel	98 530 000 €
<b>Total</b>	<b>181 470 000 €</b>

BOP DREAL Normandie	Dotations 2018 (M€ en AE)
Urbanisme-Territoires et Amélioration de l'Habitat	438 300 €
Paysages-Eau-Biodiversité	5 444 300 €
Prévention des risques	1 337 000 €
Seine-Normandie	311 500 €
Infrastructures et services de transports	61 441 900 €
Sécurité et éducation routières	4 800 €
Énergie, climat et après mines	1 320 800 €
Commissariat général au développement durable	378 800 €
Partenariat associatif, action sociale et médecine de prévention	329 100 €
Fonctionnement courant	1 182 100 €
Immobilier : loyers budgétaires et externes	2 580 300 €
Immobilier : autres dépenses	2 616 100 €
Masse salariale et dépenses de personnel	64 125 000 €
<b>Total</b>	<b>141 510 000 €</b>



# Le management de la qualité et de l'environnement

## Sur le chemin de la qualité

La démarche de management de la qualité et de l'environnement est un outil structurant du pilotage de la DREAL Normandie.

La politique qualité environnement s'articule autour de quatre objectifs :

- mettre en place une organisation adaptée et connue de toutes et tous pour bien fonctionner ;

- apporter des services de qualité en garantissant l'égalité de traitement et en conservant la proximité au territoire ;
- porter de l'attention aux agent.e.s, aux cadres et veiller au bien-être des équipes ;
- poursuivre les initiatives en matière de responsabilité sociétale et de maîtrise de l'empreinte environnementale de la DREAL.

### La responsabilité sociétale de la DREAL

La DREAL Normandie est particulièrement attentive à :

- la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- la promotion de « l'ascenseur social », avec notamment l'aide à la préparation aux concours ;
- la contribution à une meilleure intégration des personnes en situation de handicap ou des personnes fragilisées ;
- l'insertion sociale au sens des clauses sociales dans les marchés publics que nous passons.

Construit à partir des enjeux du territoire, et en complément des données issues du baromètre externe, le système de management de la qualité et de l'environnement couvre l'ensemble des activités de la DREAL Normandie, et répond aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 14001 dans leur version 2015. La DREAL Normandie a obtenu la double certification en juin 2017.

Afin de mieux comprendre les attentes des usagers et des usagères, un « baromètre externe » est accessible depuis la page d'accueil de notre



site internet. En 2017, les résultats du baromètre externe ont été très encourageants avec une perception globale de la DREAL Normandie de 7,4 sur 10.

La DREAL est attentive à l'accueil des usagères et usagers, et travaille à la mise en œuvre des 12 engagements du référentiel Marianne. Les unités départementales du Calvados, de l'Eure, du Havre, de la Manche et de Rouen Dieppe sont labellisées Marianne.

L'année 2018 marque un changement d'échelle important pour la DREAL puisque l'ensemble des services du siège en relation avec des usagers externes, et l'unité départementale de l'Orne, s'engagent dans cette démarche en perspective d'une labellisation Marianne en septembre 2019.



## L'éco-responsabilité

La démarche d'éco-responsabilité vise à favoriser et promouvoir un fonctionnement plus respectueux de l'environnement, et s'articule notamment autour des objectifs suivants :

- réduire les consommations de matières premières et d'énergie ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques liées au transport : les actions sur le covoiturage professionnel et le déploiement de solutions de visio-conférence ont été poursuivies en 2018 ;
- mieux valoriser les déchets : de nouvelles possibilités de tri ont été ouvertes en 2018 sur plusieurs sites de la DREAL. Actuellement environ 20 filières de recyclage des déchets sont opérationnelles ;
- développer l'écoresponsabilité de chacune et de chacun : des actions de communication ont été organisées lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, en juin 2018, et lors de la Semaine de la Mobilité, en septembre 2018 ; elles ont rencontré un franc succès auprès

des agent.e.s. La lettre interne de la DREAL comprend systématiquement une rubrique écoresponsabilité ;

- accroître la part des achats écoresponsables : des engagements ont été pris au niveau national dans le cadre du plan ministériel administration exemplaire 2016-2020 afin d'augmenter la part globale des achats écoresponsables des services des MTES et MCTRCT ;
- restaurer la biodiversité : la DREAL, porteuse des politiques liées à la restauration ou au maintien de la biodiversité sur le territoire de Normandie, a décidé de s'engager dans des mesures de restauration sur les différents sites qu'elle occupe : un composteur a été installé sur le site de Caen, en juin 2018, en complément des ruches installées, en 2017, sur le site de la rue Dufay à Rouen.

Ces efforts ont été récompensés par la confirmation de la certification de la DREAL Normandie au titre de la norme ISO 14001, dans sa version 2015, en juin 2018.



Véronique MARTINS/DREAL Normandie

Séminaire des cadres du 4 octobre 2018 : un groupe visite la réserve naturelle nationale de l'Estuaire de la Seine

### Communication

La DREAL porte une attention forte à son collectif de travail et s'attache à développer un esprit d'équipe, de cohésion et de soutien. Des événements sont organisés, tout au long de l'année, afin de permettre aux agent.e.s réparti.e.s sur huit implantations de se connaître, de dialoguer et d'échanger : journée d'accueil des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants, assemblée générale, vœux, journée de convivialité, séminaire des encadrant.e.s et des cadres. Une journée régionale sur l'accompagnement des projets et des porteurs de projets en Normandie a été organisée, le 8 mars 2018. Des ateliers, visites ou conférences ont été proposées durant la Semaine Européenne du Développement Durable. La DREAL a organisé également un séminaire de travail réunissant les équipes de direction de la DREAL, des DDT(M), de la DIRMer, de la DIRNO, du CEREMA et du CVRH, le 26 juin 2018. Des séminaires de travail ont porté, en 2018, sur l'évaluation environnementale, le 13 décembre, ou la gestion du trait de côte, le 20 décembre. Le site intranet est pour les agent.e.s un site de ressources disponibles pour les accompagner dans leur quotidien. La communication se déploie aussi à l'externe, sous l'autorité de la préfète de région ou des préfètes et préfets de département, à travers les réponses apportées aux journalistes ou les contributions aux publications de l'État. La DREAL veille à la mise à jour régulière de son site intranet et de son site internet et l'audience est en progression.



# Les publications



## Quelques chiffres

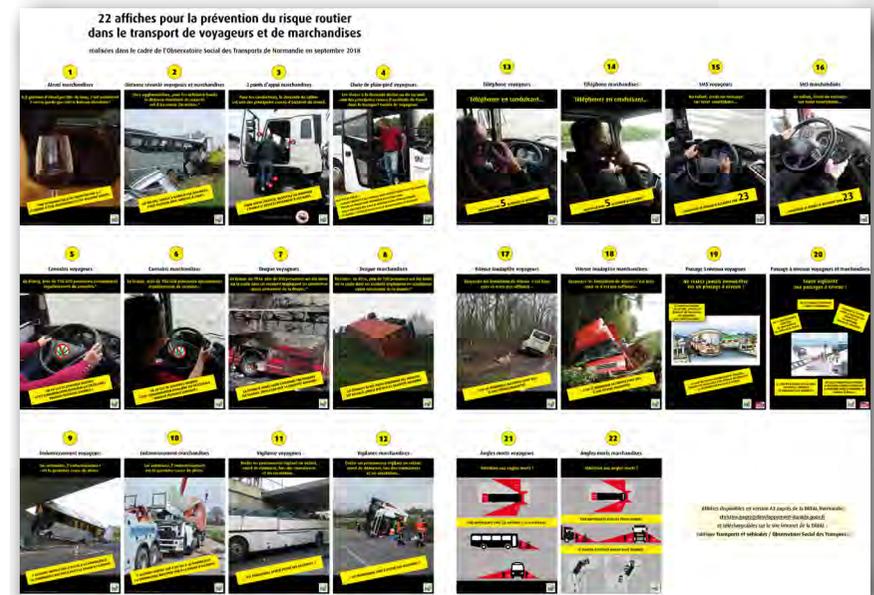


Statistiques du site internet :

**188 905** visites

**524 432** pages vues

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/)

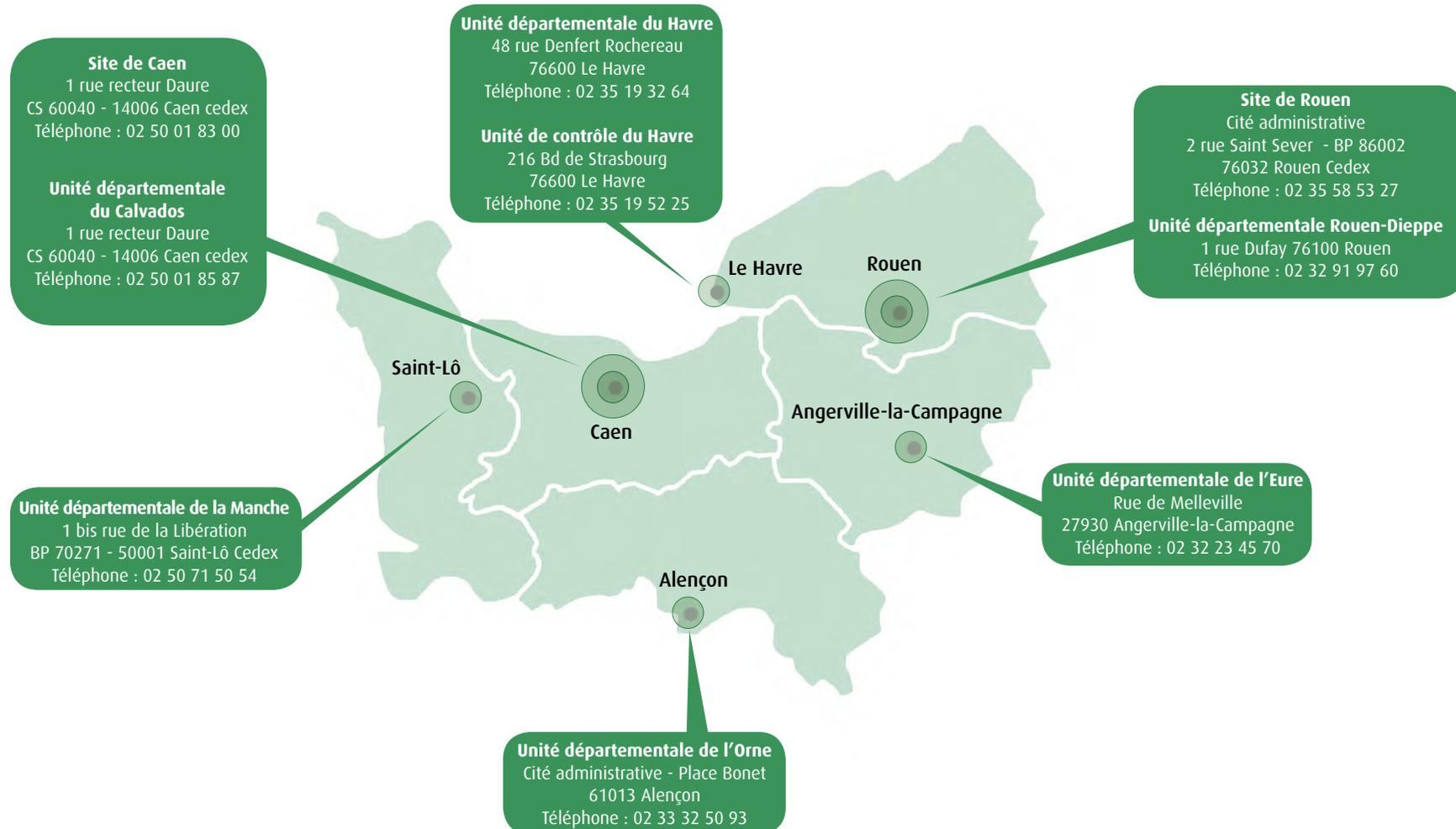






# La localisation de nos implantations et l'organigramme

## Coordonnées de nos huit implantations



**Directeur de projet « Appui aux projets économiques majeurs »**  
Benoît HAUCHECORNE - 02 50 01 82 01

**Chargée de mission Vallée de la Seine**  
Geneviève QUEMENEUR - 02 50 01 83 04

**Mission Communication**  
CM : Yves ANGELLA - 02 50 01 82 85  
CMAdj. : Fabienne DIEUSET - 02 35 58 56 44  
Adj.CM : Véronique MARTINS - 02 35 58 54 79

**Mission Qualité Environnement et Appui**  
Emmanuel GOUJON - 02 35 58 55 23

**Responsable Sécurité Défense**  
Franck INVERNIZZI - 02 35 58 55 11

**Direction**

**Directeur**  
Patrick BERG - 02 35 58 54 62

**Directeurs adjoints**  
Philippe PERRAIS - 02 35 58 52 79  
Florence CASTEL - 02 35 58 55 97  
Bernard MEYZIE - 02 50 01 83 02

**Service du Pilotage Régional (SPR)**  
CS : Jean-Pierre BRASSELET - 02 35 58 54 35

**Bureau de l'Appui au Pilotage Régional**  
Edith NUGUES - 02 35 58 56 23

**Bureau Régional du Service Social**  
Vanina HUGUET - 02 35 58 54 88

**Bureau Régional de la Prévention Médicale**  
Catherine ABIVEN - 02 50 01 82 19  
Valentine DELELIS - 02 35 58 53 28

**Pôle Régional du Développement des Compétences**  
Corinne FÉCAMP - 02 35 58 54 47

**Pôle Support Intégré de la Gestion Administrative et de la Paye**  
Jacelyn DUBUC - 02 50 01 82 05

**Secrétariat Général (SG)**  
SG : Franck INVERNIZZI - 02 35 58 55 11  
SGAdj. : Marie-Pascale THIEBAUT - 02 50 01 82 02  
Adj.SG : Manuella BELLOUARD - 02 35 58 56 45

**Mission Affaires Juridiques**  
Véronique PERCHE - 02 35 58 53 39

**Bureau de la Logistique et de l'Immobilier**  
Véronique FERRETTI - 02 35 58 53 74

**Bureau des Ressources Humaines**  
Frédérique AMY - 02 35 58 54 44

**Bureau des Finances et des Marchés Publics**  
Johan BLIN (pi) - 02 50 01 82 20

**Bureau de Technologies de l'Information**  
Thierry RÉZEAU - 02 35 58 54 67

**Bureau de la Documentation et des Archives**  
Olivier LEFÈVRE - 02 35 58 54 61

**ASN - DT**  
Hélène HERON - 02 50 01 85 01

**CCPM rattaché à la DRAAF**

**Chargés de Mission SGAR**  
Geneviève QUEMENEUR - 02 31 30 63 85  
Sébastien MOUNIER - 02 35 58 55 73  
Séverine RENARD - 02 50 01 65 68

**Mission Mont Saint-Michel**  
Séverine RENARD - 02 50 01 65 68

**Mission Estuaire de la Seine**  
Guylain THÉON - 02 76 00 07 31

**Contractualisations CPER/CPIER**  
Sébastien MOUNIER - 02 35 58 55 73

**Vallée de la Seine**  
Geneviève QUEMENEUR - 02 31 30 63 85

**Intégration Environnementale**  
Nicolas PUCHALSKI - 02 50 01 84 00

**Service du Management de la Connaissance et de l'Appui aux Projets (SMCAP)**  
CS : Christine BORDIER - 02 50 01 83 10  
CSAdj. : Sébastien MOUNIER - 02 35 58 55 73  
Adj.CS : Mallorie HUGUET - 02 35 58 65 04  
Adj.CS : Thomas GERGAUD - 02 50 01 83 15

**Bureau de l'Information Géographique**  
Jérôme POTEL - 02 50 01 83 20

**Bureau de l'Observation et des Statistiques**  
Bruno DARDAILLON - 02 50 01 83 80

**Bureau des Archives et de la Documentation**  
Karine CARPENTIER-HAUGMARD - 02 50 01 82 60

**Service Énergie Climat Logement Aménagement Durable (SECLAD)**  
CS : Stéphane DOUCHET - 02 32 18 97 31  
CSAdj. : Philippe SURVILLE - 02 50 01 84 35  
Adj.CS : Amélie LACOGNE - 02 32 18 97 20

**Bureau Logement Construction**  
Lionel HERMANGE - 02 35 58 53 04

**Bureau de l'Aménagement et du Développement Durable**  
Hélène BUHOT - 02 76 01 63 00

**Bureau Climat Air Énergie**  
Cyrille GACHIGNAT - 02 50 01 84 55

**Bureau Paysages et Sites**  
Philippe SURVILLE - 02 50 01 84 35

**Pôle Budgétaire et Financier**  
Christian LE NORMAND - 02 50 01 83 64

**Service Ressources Naturelles (SRN)**  
CS : Olga LEFÈVRE PESTEL - 02 50 01 84 11  
Adj.CS : Catherine FAUBERT - 02 76 00 07 02

**Bureau de l'Eau et des Milieux Aquatiques**  
Charles VALLET - 02 76 00 07 11

**Bureau de l'Hydrologie, de l'Hydrométrie et de la Prévision des Crues**  
Stéphane PINEY - 02 32 81 16 45

**Bureau de la Biodiversité et des Espaces Naturels**  
Denis RUNGETTE - 02 50 01 84 41

**Service Risques (SRI)**  
CS : Adrien BRESSON - 02 35 52 32 30  
CSAdj. : Olivier LAGNEAUX - 02 50 01 84 70

**Bureau des Risques Technologiques Accidentels**  
Isabelle FREBOURG - 02 35 52 32 31

**Bureau des Risques Technologiques Chroniques**  
Daniel BABEL - 02 35 52 32 58

**Bureau des Risques Naturels**  
Nathalie DESRUELLES - 02 50 01 84 90

**Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)**  
CS : ..... - 02 35 58 55 03  
CSAdj. : Hélène MACH - 02 50 01 83 35

**Bureau Homologation et Contrôle des Véhicules**  
Frédéric DÉCHAMPS - 02 35 58 53 11

**Bureau Gestion des Entreprises de Transport Routier**  
Jean-Marc SARTHOU - 02 35 58 55 33

**Bureau Contrôle des Transports**  
Serge BLANDIN - 02 50 01 83 40

**Service Mobilités et Infrastructures (SMI)**  
CS : Jean-Louis JOUVET - 02 35 58 52 93  
Adj.CS : Julien ARPAIA - 02 35 58 52 92

**Mission Expertise**  
Laetitia HOVART - 02 35 58 65 03

**Pôle Mobilités**  
Thomas SCHNEIDER - 02 35 58 65 09

**Division Multimodalités**  
..... - 02 35 58 53 05

**Division Maîtrise d'Ouvrage Projets Routiers**  
Julien ARPAIA - 02 35 58 52 92

**Pôle Gestion Financière, Procédures, Méthodes**  
Alexandre AVEZOU - 02 35 58 56 55

**Pôle Études et Transversalité**

**Pôle Évaluation Environnementale**  
Nicolas PUCHALSKI - 02 50 01 84 00

**Pôle Mer et Littoral**  
Laurent DUMONT - 02 50 01 82 80

**Pôle Après Mines Ouest**  
Dominique LEROY - 02 50 01 84 80

**Pôle Transport et Sécurité Routière**

**Unité Départementale Rouen - Dieppe (UDRD)**  
Christophe HUART - 02 32 91 97 61

**Inspection des Installations Classées Contrôle Technique des Véhicules**

**Unité Départementale Le Havre (UDLH)**  
Stéphane MICHEL - 02 35 19 32 70

**Inspection des Installations Classées**

**Unité Départementale de l'Eure (UDE)**  
Julien VILCOT - 02 32 23 45 87

**Inspection des Installations Classées**

**Unité Départementale du Calvados (UDC)**  
Hubert SIMON - 02 50 01 85 50

**Inspection des Installations Classées**

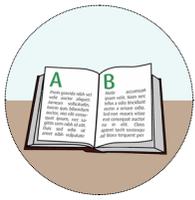
**Unité Départementale de la Manche (UDM)**  
Jean-Pierre ROPTIN - 02 50 71 50 50

**Inspection des Installations Classées**

**Unité Départementale de l'Orne (UDO)**  
Frédéric POULEAU - 02 33 32 50 89

**Inspection des Installations Classées**

CS : Chef(fe) de Service    CSAdj. : Chef(fe) de Service Adjoint(e)    Adj.CS : Adjoint(e) au Chef(fe) de Service    CM : Chef(fe) de Mission    CMAdj. : Chef(fe) de Mission Adjoint(e)    Adj.CM : Adjoint(e) au Chef(fe) de Mission    SG : Secrétaire Général    SGAdj. : Secrétaire Général Adjoint



# Glossaire

<b>AAP</b>	Appel À Projet	<b>DDSCPP</b>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
<b>Ademe</b>	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	<b>DDT</b>	Direction Départementale des Territoires
<b>AFITF</b>	Agence de Financement des Infrastructures de Transport en France	<b>DDTM</b>	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
<b>AGILE</b>	Application de Gestion Interactive Locale des Études	<b>DIRECCTE</b>	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
<b>AMI</b>	Appel à Manifestation d'Intérêt	<b>DOCOB</b>	DOCUment d'OBjectifs
<b>Anah</b>	Agence nationale de l'habitat	<b>DRAC</b>	Direction Régionale des Affaires Culturelles
<b>ARB</b>	Agence Régionale de la Biodiversité	<b>DRAAF</b>	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
<b>ARDD</b>	Agence Régionale de Développement Durable	<b>DRDJSCS</b>	Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé	<b>DREAL</b>	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
<b>BHNS</b>	Bus à Haut Niveau de Service	<b>E3D</b>	Établissements Du Développement Durable
<b>BRGM</b>	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	<b>eCoVeR</b>	Élaboration d'une Communauté de Veille Régionale
<b>CAP</b>	Commission Administrative Paritaire	<b>ELAN</b>	Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
<b>CCTVL</b>	Centres de Contrôle Technique de Véhicules Légers	<b>EPCI</b>	Etablissements Publics de Coopération Intercommunale
<b>CCTPL</b>	Centres de Contrôle Technique de Poids-Lourds	<b>FNAP</b>	Fonds National des Aides à la Pierre
<b>CHAL</b>	Commission Spécialisée Hébergement et Accès au Logement	<b>FSL</b>	Fonds de Solidarité pour le Logement
<b>CEREMA</b>	Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement	<b>GEMAPI</b>	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
<b>CIRCÉ</b>	Catalogue Interactif Régional de Consultation des Études	<b>GIP</b>	Groupement d'Intérêt Public
<b>CITES</b>	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	<b>IED</b>	Industrial Emissions Directive
<b>CNPN</b>		<b>IRSTEA</b>	Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
<b>CNOI</b>	Conseil National d'Orientation des Infrastructures	<b>ISO</b>	Organisation internationale de normalisation
<b>COREPRO</b>	Comité Régional des Professionnels	<b>ISDND</b>	Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux
<b>CIPIER</b>	Contrat de Plan Interrégional État-Région	<b>LNPN</b>	Ligne Nouvelle Paris-Normandie
<b>CRIGE</b>	Coordination Régionale de l'Information Géographique	<b>MCTRCT</b>	Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
<b>CT</b>	Comité Technique		
<b>DCE</b>	Directive Cadre sur l'Eau		



<b>MTES</b>	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
<b>MNHN</b>	Muséum national d'histoire naturelle
<b>OAP</b>	Orientation d'Aménagement et de Programmation
<b>ODD</b>	Objectifs du Développement Durable
<b>OMMeR</b>	Observatoire des Mobilités de la Métropole Rouen Normandie
<b>ONDE</b>	Observatoire Normand des Déplacements
<b>ONCFS</b>	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
<b>ORECAN</b>	Observatoire Régional Énergie Climat Air de Normandie
<b>PAC</b>	Porter à connaissance
<b>PAMM</b>	Plan d'Action pour le Milieu Marin
<b>PCAET</b>	Plan Climat Air Énergie Territorial
<b>PDU</b>	Plan de Déplacement Urbain
<b>PLU</b>	Plan Local d'Urbanisme
<b>PLUi</b>	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
<b>PNR</b>	Parc Naturel Régional
<b>PPA</b>	Plan de Protection de l'Atmosphère
<b>PPRi</b>	Plan de Prévention des Risques d'inondation
<b>PPRL</b>	Plan de Prévention des Risques Littoraux
<b>PPRT</b>	Plans de Prévention des Risques Technologiques
<b>PREB</b>	Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments
<b>RÉGAL</b>	Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire
<b>REPERE</b>	Référentiel partagE sur les Priorités de restauration des fonctionnalitEs des milieux estuaRiEns de la vallée de Seine-Aval
<b>REX</b>	Retour d'expérience
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>RVSL</b>	Rouen Vallée de Seine Logistique
<b>SAPN</b>	Société des Autoroutes Paris-Normandie
<b>SCHAPI</b>	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations
<b>SCoT</b>	Schéma de cohérence territoriale
<b>SESAM</b>	Suivi pour l'Équipement et le Support des Agents en Mobilité
<b>SGAR</b>	Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

<b>SNCF</b>	Société nationale des chemins de fer français
<b>SRADDET</b>	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
<b>TEPCV</b>	Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte
<b>UDAP</b>	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
<b>Unesco</b>	<i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i> Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
<b>ZCR</b>	Zone à Circulation Restreinte
<b>ZGE</b>	Zone de Gouvernance des Emplois
<b>ZNIEFF</b>	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
<b>ZPS</b>	Zone de Protection Spéciale
<b>ZSC</b>	Zone Spéciale de Conservation

**Ministère de la Transition écologique et solidaire**  
**Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative Saint-Sever - BP 86002

76032 Rouen cedex

Tél. : 02 35 58 53 27

[dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)